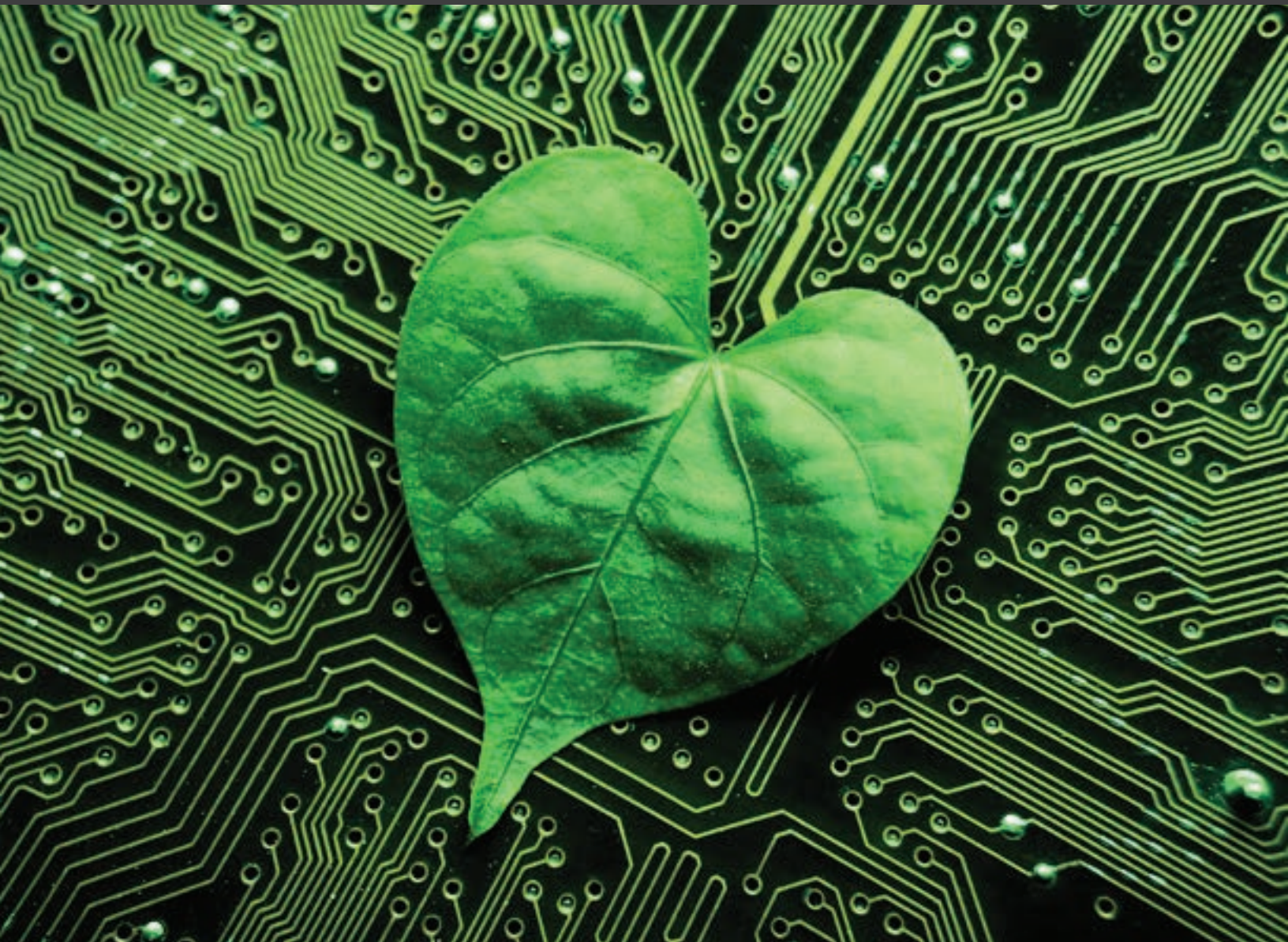


ON Semiconductor®



CODE D'ETHIQUE PROFESSIONNELLE

POWERED BY  
**OUR VALUES**







## iv VALEURS FONDAMENTALES

### INTRODUCTION

- 2 Valeurs fondamentales
  - 2 Intégrité
  - 2 Respect
  - 2 Initiative
- 3 Objet de notre Code d'éthique professionnelle
- 3 Responsabilité et Imputabilité
- 4 Responsabilités supplémentaires des responsables d'équipe et des supérieurs hiérarchiques
- 4 Audits, enquêtes et mesures disciplinaires

### COMMENT OBTENIR DE L'AIDE

- 6 En demandant conseil
- 7 Signaler les infractions
- 7 Aucunes représailles

### ACTIONNAIRES

- 10 Protection des actifs de ON Semiconductor
- 11 Informations confidentielles et exclusives
- 12 Confidentialité
- 12 Utilisation d'Internet et des médias sociaux
- 14 Informations privilégiées et négociations de titres
- 15 Exactitude des données financières de la Société
- 15 Publication d'informations financières
- 15 Responsabilités spécifiques
- 16 Saisie et conservation des communications liées à notre activité

### EMPLOYÉS ET DIRECTEURS

- 18 Agir avec respect à tout moment
- 18 Eviter le harcèlement
- 19 Sécurité et santé

### CLIENTS ET CONSOMMATEURS

- 21 Qualité et sécurité des produits
- 22 Ventes et marketing
- 22 Données confidentielles des clients
- 22 Les clients gouvernementaux

### PARTENAIRES COMMERCIAUX

- 24 Faire des affaires avec des tiers
  - 24 Agents et consultants
  - 24 Sous-traitants
  - 24 Co-entreprises et alliances
- 25 Pratiques d'achat
- 25 Données confidentielles de nos partenaires commerciaux

### CONCURRENTS

- 27 Informations sur la concurrence
- 28 Concurrence loyale et antitrust

### COMMUNAUTÉS

- 30 Services communautaires
- 30 Activités communautaires
- 30 Activités politiques de ON Semiconductor
- 31 Environnement
- 32 Communiquer avec un public externe

### GOUVERNEMENTS

- 34 Lois anticorruption
- 35 Echanges transfrontaliers
- 36 Sanctions économiques et boycotts
- 36 Blanchiment d'argent

### CONFLITS D'INTÉRÊTS

- 38 Conseils généraux
- 38 Activité professionnelle externe
- 39 Membres du conseil
- 39 Membres de la famille et relations personnelles
- 40 Prêts aux salariés et aux directeurs
- 40 Investissements
- 40 Opportunités d'affaires
- 41 Cadeaux et loisirs
  - 41 Les cadeaux et les loisirs reçus par les salariés et les directeurs de ON Semiconductor
  - 42 Cadeaux et loisirs donnés ou fournis par ON Semiconductor
- 43 Voyages
  - 43 Acceptation des frais de voyages offerts
  - 43 Payer les frais de voyages
- 43 Dérogations au Code d'éthique professionnelle
- 43 Interprétations

### ADDENDUM

- 46 Codes d'accès AT&T et numéros de la ligne d'assistance pour l'éthique de ON Semiconductor par pays

# VALEURS FONDAMENTALES

**Intégrité • Respect • Initiative**

*Nous représentons une société basée sur la performance qui vise à afficher une croissance rentable, à améliorer constamment son résultat d'exploitation à l'échelle internationale, à être la référence en termes de qualité, à fournir des services d'excellence à nos clients et à apporter de la valeur à nos actionnaires.*

*Nous sommes tous tenus de mettre ces valeurs fondamentales en pratique pour faire de ON Semiconductor un lieu de travail idéal.*



# INTRODUCTION

# INTRODUCTION

*Les époques changent. Nos produits évoluent. Nos employés se renouvellent. Nos clients changent. Une seule chose reste inchangée, notre engagement pour nos valeurs fondamentales.*

## Valeurs fondamentales

Nos valeurs fondamentales nous définissent en tant qu'individus et représentants de ON Semiconductor. Nous représentons une société basée sur la performance qui vise à afficher une croissance rentable, à améliorer constamment son résultat d'exploitation à l'échelle internationale, à être la référence en termes de qualité, à fournir des services d'excellence à nos clients et à apporter de la valeur à nos actionnaires. En mettant en pratique nos valeurs fondamentales que sont l'intégrité, le respect, l'initiative, chacun d'entre nous contribue à faire de notre Société un lieu de travail idéal.

### Intégrité

Nous croyons en ce que nous disons et nous disons ce en quoi nous croyons. Notre Société a établi des normes strictes concernant nos produits et notre comportement en tant qu'individus. Notre réputation repose sur les normes les plus strictes en matière de comportement éthique. Nous sommes tenus d'honorer nos engagements en temps opportuns et en offrant une qualité irréprochable. Nous abordons les questions de manière objective en nous basant sur les faits et en faisant des commentaires constructifs dans un environnement de travail où chacun se sent libre de s'exprimer et de faire part de ses questions. Nous nous engageons à soutenir toutes les décisions que nous prenons. Nous respectons toutes les exigences légales et les normes les plus strictes en matière de comportement éthique.

### Respect

Nous agissons avec dignité et respect les uns envers les autres. Nous partageons les informations et nous encourageons les avis différents dans un environnement à la fois ouvert et sincère. Nous nous inspirons du meilleur de chacun d'entre nous et nous reconnaissons que la diversité des parcours et des expériences sont des atouts essentiels. Nous sommes tous gagnants lorsque nous nous soutenons les uns les autres.

### Initiative

Nous soutenons les gens qui font preuve d'une attitude à la fois positive et gagnante, tout en participant à la réussite de la Société. Nous travaillons intelligemment, avec un sentiment d'urgence, tout en maintenant à tout moment notre engagement à respecter les lois, les réglementations et les normes en vigueur. En cas de problème, nous parvenons à trouver une solution rapide tout en agissant de manière éthique.

Chacun de nous est tenu de mettre en pratique ces valeurs fondamentales dans l'exercice de ses fonctions pour ON Semiconductor. Ces valeurs s'appliquent de la même manière à chacun d'entre nous - les salariés comme les directeurs.

## Objet de notre Code d'éthique professionnelle

Notre Code nous sert de guide pour respecter les normes éthiques d'excellence de notre Société - ainsi que les nôtres. Il récapitule les nombreuses lois applicables à nos emplois au sein de ON Semiconductor. Il énonce également les valeurs fondamentales que nous partageons. Bien entendu, respecter la loi n'est qu'un des éléments de notre culture éthique. Nous devons également exercer notre activité en fonction de ces valeurs fondamentales.

Notre Code ne couvre pas chacune des situations auxquelles nous sommes susceptibles d'être

confrontés au quotidien. Il souligne néanmoins les questions clés et identifie les politiques et les ressources nous aidant à prendre les bonnes décisions pour nous-mêmes et pour ON Semiconductor. Nous sommes tenus de connaître et de respecter les politiques et les procédures de notre Société, y compris celles énoncées dans notre Code.

Pour accéder aux politiques et procédures énoncées dans le présent Code, veuillez vous rendre sur [ethics.onsemi.com](http://ethics.onsemi.com).

## Responsabilité et Imputabilité

En tant que salariés, administrateurs et directeurs de ON Semiconductor, nous sommes tous tenus de lire et de respecter le Code et la loi. Nous nous attendons à ce que nos clients, fournisseurs, agents, consultants, concessionnaires, sous-traitants, fournisseurs de services et autres partenaires commerciaux suivent des principes similaires. Par conséquent, nous ne devons jamais demander à aucune de ces tierces parties de s'engager dans une quelconque activité dans laquelle nous ne nous engagerions pas nous-mêmes. Quel que soit l'endroit où nous exerçons notre activité, nous sommes également tenus de respecter toutes les lois, règles, réglementations et normes en vigueur. En cas de conflit entre notre Code et la législation locale, respectez la norme la plus stricte ou demandez conseil avant d'agir. Pour toute question ou préoccupation concernant un éventuel acte répréhensible ou contraire à l'éthique, consultez votre responsable d'équipe, votre supérieur hiérarchique, votre représentant en matière d'éthique et de conformité (« CEL ») ou le directeur du service d'éthique et de conformité (« CCEO »). Si vous avez connaissance d'une

violation avérée ou supposée du Code ou de la loi, vous êtes dans l'obligation de le signaler immédiatement à votre responsable d'équipe, à votre supérieur hiérarchique, à votre CEL ou au CCEO. Vous pouvez également signaler vos préoccupations à tout membre du service juridique ou du service des ressources humaines. Si vous souhaitez faire un signalement anonyme - lorsque la loi locale vous y autorise - vous pouvez le faire via la Ligne d'assistance pour l'éthique et la conformité (« Ligne d'assistance éthique »).

En outre, ON Semiconductor est membre de la Coalition citoyenne de l'industrie électronique (EICC). Notre adhésion implique que nous sommes engagés en faveur du Code de conduite de l'EICC dans toutes nos opérations internes, ainsi que notre chaîne d'approvisionnement. Nous attendons plus particulièrement des responsables d'équipe et des responsables des opérations qu'ils lisent le Code de conduite de l'EICC et qu'ils l'appliquent dans leurs domaines de responsabilité respectifs. Le Code de conduite de l'EICC est consultable sur <http://www.eiccoalition.org/standards/code-of-conduct/>.



## Responsabilités supplémentaires des responsables d'équipe et des supérieurs hiérarchiques

Chacun d'entre nous est dans l'obligation de signaler toute violation supposée de notre Code et de la loi. Toutefois, ceux d'entre nous qui exercent des fonctions d'encadrement ont la responsabilité supplémentaire de prévenir toute violation de notre Code. Les responsables d'équipe et les supérieurs hiérarchiques doivent agir conformément à nos normes en matière de conduite éthique, à la fois en paroles et en actes. En tant que responsable d'équipe ou supérieur hiérarchique, vous avez le devoir d'encourager une communication à la fois ouverte et franche. Vous devez montrer l'exemple en faisant preuve de respect et

de considération envers chacun de vos collaborateurs. Vous devez également être prudent lorsque vous contrôlez, examinez et prévenez tout comportement répréhensible ou contraire à l'éthique chez ON Semiconductor. En tant que responsable d'équipe ou supérieur hiérarchique, vous devez impérativement et immédiatement avertir votre CEL, le CCEO, le service juridique ou le service des ressources humaines si vous avez connaissance d'un comportement de ce type ou si un salarié vous consulte pour faire un signalement sur ce comportement.

## Audits, enquêtes et mesures disciplinaires

Notre Société enquête sur tout signalement d'acte répréhensible avéré ou supposé. Toute information signalée sera traitée de manière confidentielle, dans la mesure où la loi l'autorise.

Notre CCEO, en coordination avec le Service d'audit interne d'entreprise, peut également procéder à des audits relatifs au respect de notre Code, le cas échéant.

Toute violation de notre Code et/ou de la loi entraînera des mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'au licenciement, dans la mesure où la Loi l'autorise et dans le respect des lois locales.

1001001010 10001100011000110  
11001100100010010001  
00101010001100000110001001

010001001 0110100010010 1010100101001001001010 10001  
0000101101011001000100010010101010 11001100100010  
00010001010010 1000110001 01011000110000

010011000110001100 0  
1100100010010001  
10001100000110001001

001001 01101 010010 1010100 1001001001010 100011000110  
11010110010 1000 0010101 1100010 1100110010 10010001

A photograph of two scientists in a laboratory. A woman on the left, wearing a white lab coat and safety glasses on her head, is looking at a tablet held by a man on the right. The man, also in a white lab coat and wearing glasses, is pointing at a computer monitor. The background shows laboratory equipment and a clean, bright environment.

# COMMENT OBTENIR DE L'AIDE

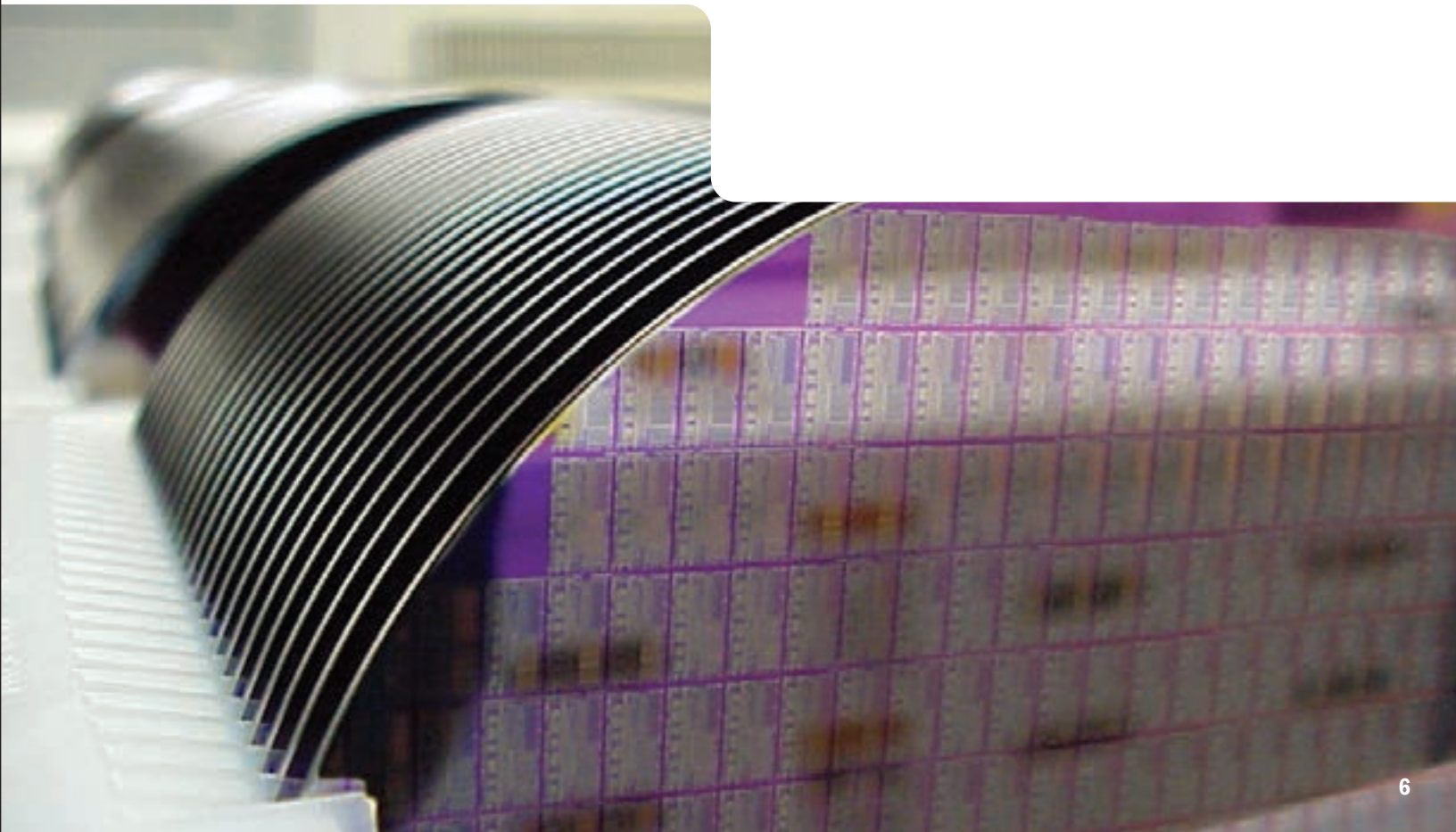
# COMMENT OBTENIR DE L'AIDE

## En demandant conseil

Il est indispensable de demander de l'aide et de signaler vos préoccupations pour soutenir notre culture éthique. Notre politique de communication ouverte nous offre la liberté de faire part de nos préoccupations, quel que soit le niveau hiérarchique de la personne consultée. Notre Société a également mis en place une Ligne d'assistance éthique, accessible par téléphone ou en ligne. L'utilisation de la Ligne d'assistance éthique vous permet, si vous le souhaitez et si la Loi le permet, de conserver votre anonymat. Tous les signalements effectués de bonne foi seront traités rapidement et professionnellement, sans risque de représailles.

Nous devons signaler toute situation quand nous pensons en toute bonne foi qu'un individu travaillant pour notre Société ou en son nom viole notre Code, la politique de la Société ou la loi. Si vous avez connaissance de toute violation avérée ou supposée, veuillez contacter :

- Votre CEL
- Le CCEO
- Un membre du service juridique ou des ressources humaines
- Votre responsable d'équipe ou supérieur hiérarchique
- La Ligne d'assistance éthique



## Signaler les infractions

La Ligne d'assistance éthique est accessible gratuitement par téléphone, 24h/24 et 7j/7. Des interprètes sont disponibles dans toutes les langues parlées par les salariés et les directeurs de ON Semiconductor. Vous pouvez également faire part de vos questions et signaler vos préoccupations via la Ligne d'assistance éthique à l'adresse web ci-dessous. N'oubliez pas que l'utilisation de la Ligne d'assistance éthique est soumise à la législation et aux réglementations locales. Si vous ne savez pas qui est votre CEL, veuillez consulter le service juridique ou visiter [ethics.onsemi.com](https://ethics.onsemi.com).

La Ligne d'assistance éthique est accessible dans les pays dans lesquels nous sommes implantés de manière significative, et certaines limitations peuvent s'appliquer comme requis par

la loi locale. Toute modification des procédures régissant l'utilisation et le fonctionnement de la Ligne d'assistance éthique sera communiquée à l'ensemble des employés. Pour obtenir les dernières mises à jour des informations relatives à la Ligne d'assistance éthique, veuillez consulter le CCEO, le service juridique ou votre CEL.

### Ligne d'assistance éthique :

**États-Unis ou Canada :** 1-844-935-0213

#### Tout autre pays :

Voir l'[addendum](#) au présent Code de conduite pour des détails par pays

**En ligne :** [helpline.onsemi.com](https://helpline.onsemi.com)

**Numéro de téléphone direct du CCEO :**

1-602-244-5226

## Aucunes représailles

Vous devez vous sentir libre de signaler toute violation présumée de la loi ou du Code sans avoir à redouter de répercussion sur votre emploi. Nous ne tolérons pas les actes de représailles à l'encontre de toute personne qui signale une préoccupation de bonne foi. (Vous faites un signalement « de bonne foi » si vous essayez honnêtement de fournir des informations exactes et précises). Toute personne exerçant des représailles à votre

encontre pour avoir fait un signalement de bonne foi s'expose à des sanctions disciplinaires pouvant aller jusqu'au licenciement. De même, faire un signalement que vous savez être faux est inacceptable et peut vous exposer à des mesures disciplinaires.

Pour plus d'informations, consultez [notre Politique de non-représailles](#).





# ACTIONNAIRES

# ACTIONNAIRES

Chez ON Semiconductor, nous préservons l'intégrité de nos actifs, de nos informations et de nos déclarations au profit de nos actionnaires.

## Protection des actifs de ON Semiconductor

Nous avons le devoir, envers notre Société et nos actionnaires, de protéger les actifs de la Société qui nous sont confiés. Nous devons protéger ces actifs contre toute perte, dommage, abus ou vol. Ceux-ci incluent nos actifs financiers, nos produits ainsi que nos réseaux et systèmes informatiques. Nous devons les utiliser uniquement à des fins professionnelles légitimes.

Bien que vous puissiez faire un usage personnel occasionnel et accessoire de certaines de ces ressources, tout usage doit être limité au minimum et être conforme aux politiques de notre Société. ON Semiconductor peut accéder à et inspecter toutes les ressources de la Société que vous utilisez pour une activité personnelle, telles qu'ordinateurs, serveurs et systèmes, téléphones, systèmes de messagerie vocale, bureau, casiers, armoires, véhicules et autres équipements appartenant à ON Semiconductor, dans le respect des lois locales en vigueur.

De plus, vous ne devez vous attendre à aucune confidentialité en ce qui concerne un quelconque usage personnel : par exemple, tout message ou enregistrement créé ou transmis via les systèmes de ON Semiconductor – y compris documents électroniques, courriels, messages vocaux et messages instantanés – que vous ayez ou non des mots de passe personnels ou des systèmes de classement. Pour des raisons liées à la sauvegarde des actifs, la supervision, la sécurité ou d'autres préoccupations, ON Semiconductor a le droit d'inspecter les personnes et les biens dans les locaux de la Société à tout moment et sans préavis, conformément aux lois locales en vigueur.

**Q:** *Je travaille depuis plusieurs années au sein de la même équipe dans une usine ON Semiconductor, et mes collègues et moi sommes particulièrement proches. Cependant, je soupçonne l'une de mes collègues de voler des métaux précieux de notre Société. Au départ, j'ai remarqué qu'elle subtilisait certaines choses dans notre armoire de fournitures. Je n'ai rien dit sur le moment, car je pensais que cela n'en valait pas la peine. Je remarque à présent que certains produits sont en rupture de stock. Je ne peux pas prouver qu'elle les a volés, mais j'ai le sentiment qu'elle pourrait l'avoir fait. Dois-je faire part de mes soupçons, même si je n'en ai aucune preuve ?*

**R:** *Oui. Si cela est vrai, c'est une violation de notre Code et de la loi. Même si votre collègue n'a pas subtilisé les matériaux manquants, il est important de signaler son comportement à votre responsable d'équipe, votre supérieur hiérarchique ou votre CEL. De cette manière, nous pourrions venir en aide à votre collègue le cas échéant, et nous pourrions éviter d'autres pertes beaucoup plus importantes pour notre Société. N'oubliez pas que les représailles à l'encontre des personnes faisant un signalement de bonne foi sont interdites dans notre Société.*

## Informations confidentielles et exclusives

Nous sommes tous tenus de protéger les informations confidentielles et exclusives de notre Société. Nous devons annoter ces informations en conséquence, les stocker en toute sécurité et en restreindre l'accès aux personnes qui n'ont pas de raisons professionnelles d'en avoir connaissance. Cela s'applique aux tierces parties ainsi qu'à l'ensemble des collaborateurs de ON Semiconductor. En outre, nous devons veiller à ne pas discuter de telles informations dans les lieux publics, où notre conversation est susceptible d'être entendue. Les informations confidentielles et exclusives incluent :

- Conceptions de produits ou de logiciels, processus, techniques, compilations ou formules.
- Contrats client et/ou informations de tarification.
- Propositions commerciales et/ou réponses à des appels d'offres client.
- Informations et données budgétaires de la Société.
- Données, analyses ou rapports financiers non publics de la Société.
- Rapports d'étude, dossiers de développement, dessins, etc., relatifs aux données techniques générées pour les nouveaux produits ou processus.
- Plans de marché, feuilles de route produit ou évaluations de risque.
- Communiqués de presse (avant les annonces officielles).
- Fichiers de personnel, informations personnelles sur les employés (données

salariales, dossiers privés ou familiaux, etc.) et dossiers médicaux.

- Plans d'affaires à long terme et plans d'affaires stratégiques.
- Mots de passe d'ordinateur.

Si vous avez des raisons professionnelles de divulguer des informations confidentielles et exclusives à une tierce partie, celle-ci doit signer un accord de confidentialité *avant* de recevoir ces informations. Nous sommes tenus de protéger ces informations à tout moment. En réalité, notre obligation se poursuit après avoir quitté notre poste au sein de la Société.

De même que nous nous attendons à ce que les autres respectent nos droits de propriété intellectuelle, nous devons respecter les leurs. Cela veut dire respecter les accords de licence et autres arrangements similaires, ainsi que respecter les droits d'autrui pour ses informations confidentielles, secrets commerciaux ou sa propriété intellectuelle. Si vous ignorez si vous avez le droit d'utiliser ou copier un quelconque logiciel ou autre support protégé par le droit d'auteur pour votre travail (y compris les logiciels open source), veuillez contacter le Service juridique.

Pour plus d'informations, veuillez consulter notre *Politique de classification, marquage et protection des informations propriétaires ou confidentielles*. Veuillez demander à votre responsable d'équipe ou supérieur hiérarchique si vous ne savez pas où retrouver ces politiques. Veuillez également lire la section « *Échanges transfrontaliers* » du présent Code sur les restrictions supplémentaires en matière de divulgation de l'information.

**Q:** Dans le cadre de mon travail pour ON Semiconductor, j'ai participé au développement et à la mise en place de procédés d'ingénierie qui ont permis d'améliorer notre manière de travailler. Je suis fier de ma contribution dans ce domaine et je souhaiterais recommander ces procédés en tant que consultant pour d'autres sociétés. Puis-je proposer ces services ?

**R:** Non. Les procédés d'ingénierie et autres sont considérés comme des informations confidentielles et exclusives. Par conséquent, vous ne devez pas les communiquer en dehors de la Société. Communiquer de telles informations à des tierces parties peut nuire à notre réputation et à notre position sur le marché. Pour déterminer quelles informations constituent des informations confidentielles et exclusives, veuillez consulter votre CEL, le CCE ou le service juridique avant de les divulguer. En outre, si vous envisagez d'exercer une activité externe, veuillez consulter la section « *Conflits d'intérêts* » du présent Code.



## Confidentialité

Nous nous efforçons de protéger les informations personnelles de nos employés, clients et autres personnes avec les mesures appropriées. Ceux d'entre nous qui ont accès à des informations personnelles doivent les protéger contre une divulgation ou un usage inappropriés ou non autorisés et appliquer l'ensemble des politiques et protocoles de sécurité en vigueur de la Société pour gérer ces informations, ainsi que les lois sur la confidentialité et la protection des données qui s'appliquent à notre travail.

De même que nous devons protéger les informations personnelles, il nous appartient également de protéger les données et informations confidentielles des tierces parties. Nous ne devons jamais utiliser ou divulguer d'information confidentielle d'une tierce partie sans son autorisation expresse. Vous devez également consulter le service juridique ou les ressources humaines avant de transmettre ces informations en dehors de la Société.

Pour plus d'informations, veuillez consulter notre [Politique de confidentialité](#).

## Utilisation d'Internet et des médias sociaux

La Société est consciente que ses employés explorent et fréquentent des communautés sociales et en ligne. Nous devons aborder les mondes connectés de la même manière que le monde physique – en faisant preuve de jugement et de bon sens – et en adhérant aux valeurs d'Initiative, d'Intégrité et de Respect de la Société. Qu'un employé choisisse ou non de participer à un réseau social en ligne, blog, wiki ou toute autre forme de publication ou discussion en ligne est une décision qui lui appartient. La Société voit que les nouvelles plates-formes de collaboration en ligne changent la manière dont les individus et entreprises communiquent, et elle est consciente de l'importance de participer à ces conversations en ligne. De ce fait, nous sommes déterminés à donner à chacun de nous les moyens de participer aux médias sociaux en ligne d'une manière appropriée.

Pour soutenir notre engagement à protéger les informations confidentielles et exclusives - telles que les données des clients, les informations relatives aux produits, les secrets de fabrication et autres informations qui ne sont généralement pas rendues publiques en raison de leur caractère sensible -, nous ne devons jamais divulguer des informations propriétaires

confidentielles à travers notre utilisation de ces sites. Nous devons également nous assurer de ne pas attribuer nos opinions personnelles à la Société ni de publier des contenus offensants ou inappropriés, ou violant les politiques de la Société. Voici des exemples de messages inacceptables impliquant ou attribués à notre Société :

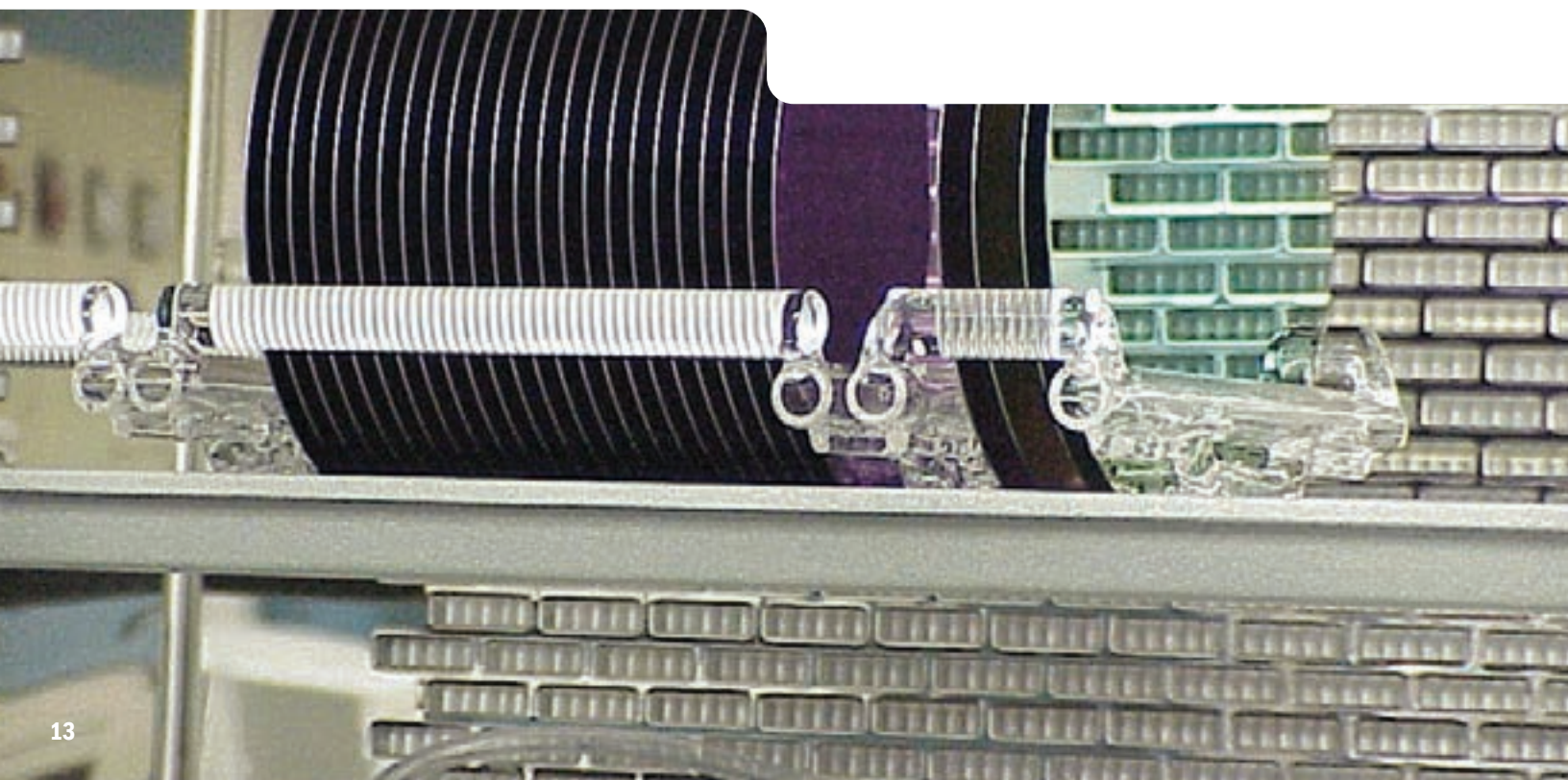
- Des remarques désobligeantes ou diffamatoires sur ON Semiconductor ou ses directeurs, salariés ou actionnaires
- Des remarques désobligeantes ou diffamatoires sur nos concurrents
- Des déclarations fondées sur la race, les croyances, la couleur, l'âge, le sexe, le handicap physique ou l'orientation sexuelle
- Des déclarations inexacts, trompeuses ou mensongères sur les produits ou les services de notre Société

Pour toute information complémentaire, veuillez consulter notre [Politique sur les médias sociaux](#) et autres politiques afférentes. Veuillez demander à votre responsable d'équipe ou supérieur hiérarchique si vous ne savez pas où retrouver cette politique.

**Q:** *J'utilise régulièrement les sites de réseaux sociaux, en précisant que je travaille pour ON Semiconductor. Je n'utilise jamais Facebook ou LinkedIn au travail et je ne parle que très rarement de mon travail. Récemment, après de longues négociations, j'ai remporté un important contrat pour notre Société avec une entreprise réputée. J'ai publié un message sur Facebook pour dire que mon travail sans relâche avait porté ses fruits et que j'avais réussi à conclure l'affaire avec cette entreprise. J'ai également mentionné le nom de l'entreprise, étant donné qu'il s'agit d'une entreprise publique et que mon compte Facebook est privé. Ai-je agi correctement ?*

**R:** *Non. Bien que le fait de participer à des réseaux sociaux puisse être un excellent moyen de créer des opportunités d'affaires pour notre Société, nous ne devons jamais révéler d'informations confidentielles et exclusives de ON Semiconductor à toute personne n'ayant pas de raisons professionnelles d'en avoir connaissance. Même si les paramètres de votre compte sur les sites de réseaux sociaux sont réglés sur « privé », certaines informations risquent néanmoins d'être communiquées à de nombreuses personnes qui n'ont pas de raisons professionnelles d'en avoir connaissance. En vous présentant en tant que salarié de ON Semiconductor et en divulguant un nouveau contrat qui n'a pas encore été rendu public, vous mettez ON Semiconductor et vous-même en danger. Cette information pourrait être considérée comme « information privilégiée », auquel cas cela enfreindrait les lois sur les valeurs mobilières en plus de notre [Politique sur les délits d'initié](#) et de notre [Politique de divulgation de l'information](#). En outre, le contrat proprement dit peut être soumis à des clauses de confidentialité qui interdisent toute divulgation.*

Si vous avez divulgué des informations confidentielles de la Société via les sites de médias sociaux ou de réseaux sociaux, veuillez les supprimer immédiatement et le signaler à votre responsable d'équipe ou supérieur hiérarchique, au CEL ou au service juridique. Pour toute information complémentaire sur la définition d'information privilégiée, veuillez consulter la section suivante.



## Informations privilégiées et négociations de titres

Dans le cadre de notre travail chez ON Semiconductor, nous pouvons être amenés à avoir connaissance d'informations sur la Société ou toute autre société cotée en bourse. Les « informations privilégiées » sont des informations non publiques, importantes, qu'un investisseur jugerait comme telles dans sa décision d'acheter, de vendre ou de conserver des actions. Voici quelques exemples courants d'informations privilégiées :

- Acquisitions ou cessions non publiques
- Informations non publiques sur les résultats financiers de la Société
- Litiges éventuels ou en cours
- Développements importants de nouveaux produits
- Changement de direction

Nous ne sommes pas autorisés à négocier des titres ou placements similaires à partir d'informations privilégiées. Agir de la sorte constitue un « délit d'initié » et est contraire aux lois de la plupart des pays dans lesquels nous exerçons nos activités. Nous devons éviter de « laisser deviner » ces informations aux autres ou de leur fournir des informations privilégiées afin qu'ils prennent des décisions d'investissement à partir de ces informations privilégiées. Les lois sur les délits d'initié interdisent également de révéler des informations privilégiées.

Pour toute information complémentaire, veuillez consulter notre *Politique sur les délits d'initié*. Pour toute question concernant la négociation de titres de ON Semiconductor, veuillez contacter le service juridique avant d'agir.

**Q:** *J'ai entendu un dirigeant dire que notre Société envisage de vendre une importante activité. Suis-je autorisé à acheter ou vendre des actions de la Société en me basant sur les informations que j'ai entendues ?*

**R:** *Non. Nous ne sommes pas autorisés à négocier des titres de ON Semiconductor sur la base d'informations privilégiées. Ici, les informations que vous avez entendues sont certainement stratégiques et non publiques. En pareil cas, vous devez contacter le Service juridique avant toute transaction concernant des titres de ON Semiconductor. Pour plus de détails, veuillez consulter notre *Politique sur les délits d'initié*.*

## Exactitude des données financières de la Société

Les données financières de la Société constituent la base de nos rapports financiers et autres publications d'informations. Par conséquent, il nous est indispensable de consigner des informations honnêtes et exactes pour prendre des décisions d'affaire responsables. Cela inclut les informations liées à notre activité, comme les dossiers sur la qualité, la sécurité et le personnel ainsi que les rapports financiers. En tant que société publique, il est essentiel que les informations que nous communiquons dans les données financières de la Société soient complètes, opportunes, exactes et compréhensibles. Des données financières incomplètes ou inopportunes peuvent nuire à la réputation de notre Société et engager la responsabilité de ON Semiconductor et des personnes impliquées.

Tous nos rapports financiers, livres et comptes doivent refléter fidèlement les transactions et les événements. Nous ne devons jamais falsifier les données saisies. En outre, nous devons toujours respecter les principes comptables applicables, ainsi que les règles de contrôle interne de notre Société. Par exemple, tout paiement effectué doit uniquement être réalisé pour les objectifs tels que stipulés dans le justificatif. Si vous soupçonnez des irrégularités ou une fraude dans la comptabilité ou les audits, veuillez le signaler immédiatement.

## Publication d'informations financières

Nous pouvons, dans certains cas, être amenés à fournir des informations pour nos rapports publics. Notre société attend de nous que nous assumions cette responsabilité avec le plus grand sérieux. A cette fin, nous devons fournir des réponses rapides et exactes aux demandes liées à nos exigences en matière de publications d'informations. N'oubliez pas qu'il

est indispensable d'obtenir et de fournir des informations financières et commerciales exactes et complètes pour respecter la loi.

Pour toute information complémentaire, veuillez consulter notre [Politique de divulgation de l'information](#).

## Responsabilités spécifiques

Le service financier, certains directeurs et les administrateurs de ON Semiconductor ont la responsabilité supplémentaire de promouvoir l'intégrité au sein de notre Société. Ils sont tenus de veiller à l'exactitude et à l'exhaustivité des publications d'informations de notre Société. En raison de cette mission spécifique, les personnes suivantes doivent connaître et comprendre les lois en matière de publications d'informations financières applicables à leur travail :

- Chaque membre du Conseil d'administration
- Le directeur général
- Le directeur financier
- Le directeur comptable ou le contrôleur principal, ou les personnes exerçant des fonctions similaires
- Chaque membre du service financier de ON Semiconductor Corporation et de chacune de ses filiales

Les violations des lois sur les publications d'informations financières sont considérées comme des délits graves pouvant entraîner des mesures disciplinaires, y compris le licenciement. Cela inclut le manquement à signaler toute violation supposée. Si vous pensez qu'une violation a eu lieu, veuillez contacter le CCEO ou le service juridique.

Si vous préférez faire un signalement de manière anonyme, lorsque la loi l'autorise, veuillez contacter la Ligne d'assistance éthique. N'oubliez pas qu'il est contraire à notre politique d'exercer des représailles à l'encontre de toute personne qui signale une violation supposée de bonne foi.


**Q:** *L'une de mes responsabilités chez ON Semiconductor est de saisir les informations des commandes clients. Récemment, ma responsable d'équipe m'a demandé d'apporter quelques modifications à une commande. Plus précisément, elle m'a demandé d'avancer la date de commande saisie afin d'augmenter les ventes de ce trimestre. Cela ne me semblait pas normal, mais j'ai obéi aux ordres. Je ne devrais pas douter de ma responsable dans cette situation, n'est-ce pas ?*

**R:** *Si, vous devriez. Si quelque chose ne vous semble pas normal - même si vous obéissez à un ordre de votre responsable - vous devez signaler la situation en utilisant les ressources de votre choix comme votre CEL, le CCEO, le service juridique ou la Ligne d'assistance éthique. Dans cette situation, votre responsable vous demande vraisemblablement de falsifier les informations d'une commande client. Cette action compromet l'intégrité de nos dossiers et pourrait engager la responsabilité de ON Semiconductor ainsi que la vôtre et celle de votre responsable. En signalant la situation, vous faites ce qui est juste pour vous-même, pour ON Semiconductor et pour nos actionnaires.*

## Saisie et conservation des communications liées à notre activité

Nos données et communications liées à notre activité peuvent être rendues publiques à tout moment. Cela peut arriver lors d'un litige, d'enquêtes gouvernementales ou par voie médiatique. Non seulement nous devons veiller à ce que nos données soient claires, fidèles et exactes, mais nous devons également nous assurer que leur présentation soit professionnelle. Évitez d'utiliser l'exagération, le langage coloré, les conjectures, les conclusions juridiques, les remarques désobligeantes ou les jugements de valeur sur les personnes ou les entreprises. Ceci s'applique à toutes sortes de communications, y compris les courriers électroniques et les notes informelles ou mémos. Les dossiers doivent toujours être gérés conformément à nos politiques de gestion et de conservation des dossiers.

Vous pouvez, dans certains cas, être avisé que les documents dont vous avez la responsabilité sont requis dans le cadre d'une poursuite judiciaire ou d'une enquête gouvernementale. Si vous recevez une telle notification, vous ne devez pas tenter de modifier, de dissimuler ou de détruire les informations pertinentes. Si vous ne parvenez pas à déterminer quelles informations sont pertinentes, veuillez contacter le service juridique. Pour toute information complémentaire, veuillez consulter notre [Politique de conservation/destruction des documents](#). Si vous ne savez pas où retrouver cette politique, veuillez demander conseil à votre responsable d'équipe ou supérieur hiérarchique.



# EMPLOYÉS ET DIRECTEURS

# EMPLOYÉS ET DIRECTEURS

Chez ON Semiconductor, nous respectons la dignité d'autrui.

## Agir avec respect à tout moment

En tant que société internationale, nous valorisons la diversité des individus, quelle que soit leur nationalité. Nous avons conscience que la diversité d'opinions, d'idées, de croyances et de pratiques est essentielle à notre réussite. Nous acceptons ces différences et nous traitons les uns les autres avec respect et en toute équité à tout moment. À cette fin, nous nous engageons à combattre toute pratique telle que le travail forcé ou le trafic d'êtres humains. ON Semiconductor s'engage à traiter humainement toute personne travaillant pour notre compte et lui garantit des horaires de travail raisonnables et une juste rémunération. Nous attendons de nos clients, fournisseurs et partenaires qu'ils respectent également ces principes. Ce faisant, nous incarnons les valeurs fondamentales sur lesquelles s'appuient les activités de notre Société.

En outre, ON Semiconductor ne tolère pas la discrimination. Nos décisions liées à l'emploi se fondent uniquement sur les qualifications, le talent et les résultats - jamais sur des caractéristiques protégées par la loi. Ces caractéristiques incluent, sans y être limité, la race, la religion, la couleur, la nationalité, le sexe, l'identité sexuelle ou son expression, l'âge, le handicap, la situation de famille, l'orientation sexuelle, les informations génétiques, le statut de militaire ou d'ancien combattant ou toute autre caractéristique protégée par la loi. Nous respectons les lois, les réglementations, les normes et les règles en vigueur, quel que soit l'endroit où nous exerçons nos activités. Cela inclut les lois sur la discrimination, le travail des enfants, les salaires et les heures de travail. Nous réalisons également des aménagements selon les besoins des personnes handicapées et pour les besoins liés aux croyances religieuses et pratiques spécifiques.

## Eviter le harcèlement

Agir avec respect les uns envers les autres implique également d'éviter tout comportement harcelant. Le harcèlement peut être à caractère sexuel ou non. Il peut être verbal, physique ou visuel et sa définition peut varier en fonction des pays. Cependant, chez ON Semiconductor, le harcèlement se définit comme toute conduite ayant pour effet de créer un environnement intimidant, hostile ou offensant. Voici des exemples courants de harcèlement :

- Des commentaires désobligeants, des insultes ou des injures
- Des avances sexuelles non sollicitées
- Des comportements ou des gestes offensants ou désobligeants
- Les agressions, brimades, intimidations ou contacts non sollicités

ON Semiconductor interdit toute forme de harcèlement ou de comportement offensant. Si le comportement d'un collègue vous importune, nous vous encourageons à nous en faire part. Vous pouvez signaler tout harcèlement à votre responsable d'équipe, à votre supérieur hiérarchique ou à votre CEL, ou en contactant la Ligne d'assistance éthique ou le CCEO. N'oubliez pas que ON Semiconductor ne tolérera en aucun cas les actes de représailles à votre rencontre pour avoir fait ce signalement.

**Q:** *Récemment, mon pays d'origine a fait la une des journaux en raison de ses luttes politiques internes. Certains de mes collègues ont respectueusement demandé mon avis sur le sujet, ce qui ne me dérange pas. Toutefois, un de mes collègues a fait des commentaires désobligeants sur ma culture et a utilisé des stéréotypes pour parler de moi d'après les informations entendues dans la presse. Si je ne réponds pas à ses insultes, il dit des choses bien pires. Si je le menace de le signaler à notre supérieur hiérarchique, il me répond que c'est juste pour s'amuser et que je ne devrais pas prendre tout ça au sérieux. Je ne m'en sors pas. Que puis-je faire dans cette situation ?*

**R:** *Votre collègue vous harcèle, ce qui vous met mal à l'aise au travail. Vous avez déjà dit à votre collègue que son comportement n'était pas acceptable - vous devez à présent agir et signaler la situation à votre supérieur hiérarchique ou en utilisant les autres ressources à votre disposition. Ne laissez pas votre collègue agressif vous dissuader de signaler son comportement. ON Semiconductor ne tolère pas les commentaires désobligeants ou les intimidations au travail et prendra toutes les mesures appropriées en cas de harcèlement.*

## Sécurité et santé

Notre Société s'engage à offrir un environnement de travail exempt de tous dangers. Chacun de nous est tenu de garantir la sécurité sur notre lieu de travail. A cette fin, nous devons notamment respecter toutes les règles et les pratiques en place en matière de santé et de sécurité. En cas d'accidents ou de blessures, nous sommes tenus de les signaler. Nous devons agir de même en cas d'utilisation des équipements, de pratiques ou de conditions risqués. Si vous soupçonnez un éventuel problème en matière de santé ou de sécurité, veuillez contacter votre représentant local de la santé et de la sécurité, ou votre CEL.

Un environnement sûr et sain est un environnement exempt de toute forme de violence. Nous ne devons jamais faire usage de menaces ou d'intimidations. Tout comportement violent ou menaçant doit être immédiatement

signalé à un supérieur hiérarchique, à la sécurité locale ou au service des ressources humaines. Si vous ou vos collègues êtes en danger immédiat, contactez les services de police.

Enfin, notre Société s'engage en faveur d'un lieu de travail exempt de l'usage de substances illicites et de l'abus d'alcool, qui pourraient nous empêcher de faire notre travail efficacement et de manière sécurisée. Travailler sous l'emprise de drogues ou de l'alcool crée un risque pour vous et vos collègues. Par conséquent, nous ne pouvons pas posséder, distribuer ou être sous l'influence de substances illicites ou de médicaments sur ordonnance mal utilisés dans les locaux de la Société ou lorsque nous exerçons nos activités au nom de la Société. De plus, nous ne devons pas être sous l'influence de l'alcool lorsque nous effectuons notre travail au sein de la Société.



The image features a large, stylized world map in the background, rendered in a golden-brown hue against a light blue sky with soft clouds. In the foreground, the silhouettes of two individuals, a woman on the left and a man on the right, are shown shaking hands. The scene is set against a bright, low sun, creating a warm, golden glow. A semi-transparent white rectangular box is overlaid on the lower half of the image, containing the text 'CLIENTS ET CONSOMMATEURS' in a bold, green, sans-serif font.

# CLIENTS ET CONSOMMATEURS

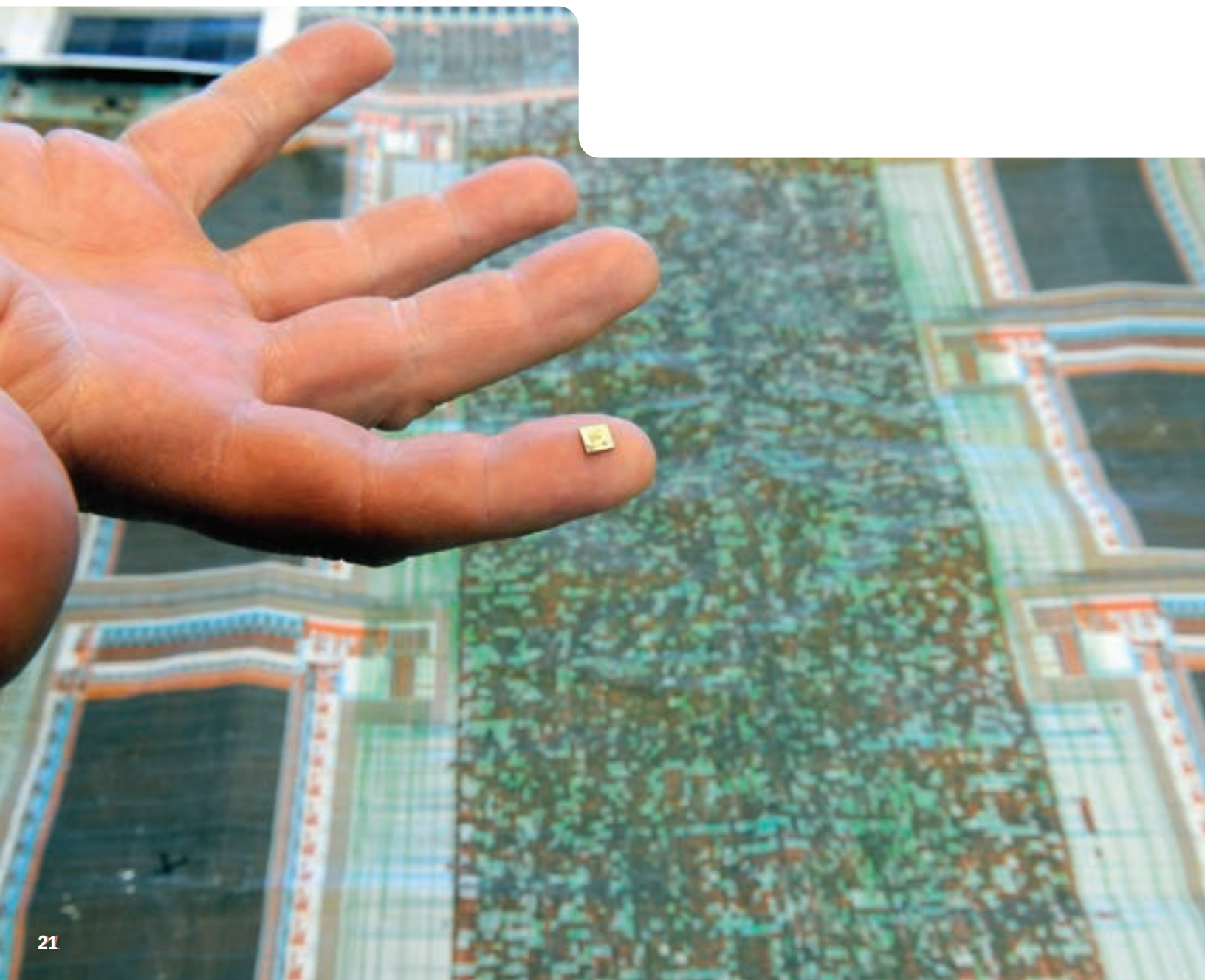
# CLIENTS ET CONSOMMATEURS

*L'objectif de ON Semiconductor est de répondre aux attentes de ses clients et les dépasser.*

## Qualité et sécurité des produits

Nous renforçons la réputation de notre Société en fabriquant des produits sûrs et de qualité. A cette fin, nous respectons toutes les procédures qualité et les exigences en matière de sécurité applicables dans les locaux dans lesquels nous travaillons. Nous respectons également les normes et les réglementations en vigueur en matière de développement, de fabrication,

de vente et de distribution de nos produits. Expédier des produits ou fournir des services qui ne respectent pas les normes strictes de notre Société nuit à notre réputation. Pour toute question ou préoccupation sur la qualité et la sécurité des produits, veuillez consulter votre responsable d'équipe, votre supérieur hiérarchique ou le service qualité.



## Ventes et marketing

Nous bâtissons des relations à long terme avec nos clients, basées sur l'honnêteté et l'intégrité. Par conséquent, nos informations marketing et publicitaires doivent toujours être exactes et fidèles. Nous ne devons jamais publier de messages délibérément trompeurs ou omettre des faits importants sur nos produits ou services. En outre, nous ne faisons jamais de fausses allégations sur les offres de nos concurrents.

Nous agissons loyalement avec nos concurrents, nos fournisseurs et autres partenaires commerciaux. Nous obtenons des marchés de manière légale et éthique uniquement. La corruption ou les pots-de-vin ne sont jamais acceptables. Pour toute information complémentaire concernant les cadeaux, les voyages et les loisirs offerts à nos clients, veuillez consulter la section « Conflits d'intérêts » du présent Code.

## Données confidentielles des clients

Nous protégeons les données personnelles de nos clients et de nos consommateurs avec autant d'attention que s'il s'agissait de nos propres informations personnelles. Seules les personnes qui ont des raisons professionnelles d'avoir connaissance de ces données personnelles sont autorisées à y avoir accès. Veuillez ne

jamais dénaturer ou utiliser à mauvais escient ces informations. Pour toute information complémentaire à ce sujet, veuillez consulter la section « Informations confidentielles et exclusives » du présent Code.

## Les clients gouvernementaux

Lorsque nous traitons avec des clients gouvernementaux, il est indispensable de respecter les lois, les réglementations et les procédures applicables aux contrats publics. Ces lois imposent généralement des limites strictes en matière de cadeaux, de voyages et de loisirs offerts à des représentants du gouvernement. En règle générale, elles s'appliquent également lorsque nous faisons appel à des représentants du gouvernement actuellement en poste ou récemment à la retraite ainsi qu'à leur famille. En outre, ces lois régissent toute conduite susceptible d'influencer, ou de sembler influencer, indûment un représentant du gouvernement. De nombreuses autres lois régissent de manière stricte les pratiques comptables et de facturation dans le cadre de sous-traitance ou de contrats publics. Nous

devons veiller à respecter ces lois en nous conformant à l'ensemble des obligations légales et contractuelles applicables à nos activités dans le monde entier. Lorsque nous faisons appel à des fournisseurs ou à des sous-traitants pour respecter nos engagements, nous devons nous assurer qu'ils respectent ces mêmes obligations envers nous.

Si vous traitez avec des représentants du gouvernement ou si vous gérez des contrats publics, vous devez connaître et respecter l'ensemble des lois et des réglementations en vigueur. Pour toute information complémentaire, veuillez consulter votre responsable d'équipe, votre supérieur hiérarchique, votre CEL ou le service juridique.

A close-up photograph of a person wearing a white lab coat and gloves, holding a green microchip with gold pins. The person's face is blurred in the background, focusing attention on the chip. The text 'PARTENAIRES COMMERCIAUX' is overlaid in green on a white background.

# PARTENAIRES COMMERCIAUX

# PARTENAIRES COMMERCIAUX

*Construire des relations de qualité avec des sociétés partageant les mêmes valeurs et les mêmes objectifs que notre Société offre un avantage concurrentiel à ON Semiconductor.*

## Faire des affaires avec des tiers

Nous faisons uniquement des affaires avec les partenaires qui renforcent notre réputation et qui apportent de la valeur à nos actionnaires. À cette fin, nous cherchons à faire des affaires avec des sociétés qui partagent les mêmes valeurs que nous. Nous ne travaillons pas avec des tierces parties qui agissent de manière illégale ou immorale. Nous attendons de nos partenaires commerciaux qu'ils respectent les lois locales sur l'environnement, l'emploi, la sécurité ainsi que les lois anticorruption. Nous attendons également des partenaires commerciaux de ON Semiconductor qu'ils respectent notre Code.

### Agents et consultants

Nous versons à nos revendeurs, distributeurs, agents, chercheurs et consultants des honoraires et des taux de commission raisonnables. Cela implique une rémunération juste et impartiale de la valeur du produit reçu, ou du travail réellement fourni. Nous ne versons pas de commissions ou d'honoraires susceptibles d'être ou de devenir des pots-de vin.

### Sous-traitants

Les sous-traitants jouent un rôle vital dans l'exécution de la plupart de nos contrats. Les sous-traitants que nous choisissons doivent préserver et renforcer notre réputation en agissant conformément à notre Code.

### Co-entreprises et alliances

ON Semiconductor conclut des partenariats uniquement avec les sociétés qui partagent notre engagement à agir de manière éthique à tout moment.

**Q:** *J'entretiens des relations avec plusieurs fournisseurs de ON Semiconductor. Je viens d'apprendre que l'un de ces fournisseurs fait actuellement l'objet d'une enquête gouvernementale pour avoir jeté des matières dangereuses de manière inappropriée. J'ai alors recherché des informations publiques sur ce fournisseur et j'ai découvert qu'il avait été condamné à verser des amendes pour des pratiques similaires par le passé. Je pense que le fait de poursuivre notre relation avec ce fournisseur pourrait être extrêmement préjudiciable pour notre Société. Que devrais-je faire ?*

**R:** *Vos préoccupations sont fondées. Il semble que ce fournisseur se soit déjà comporté de manière illégale et contraire à l'éthique par le passé. Nous vous encourageons à signaler le résultat de vos recherches au responsable de notre Organisation de chaîne d'approvisionnement internationale, à votre CEL, ou en contactant la Ligne d'assistance éthique ou le CCEO afin d'aider ON Semiconductor à mener une enquête approfondie sur le sujet. Après avoir examiné les faits, ON Semiconductor pourra décider s'il faut mettre fin à la relation commerciale ou non. Dans tous les cas, vous faites ce qui est correct en faisant part de vos préoccupations.*

## Pratiques d'achat

Nous prenons nos décisions d'achat uniquement dans le meilleur intérêt de notre Société. Nous engageons nos fournisseurs en raison de la qualité de leurs produits ou services, des prix, des conditions de livraison et de la qualité. Nous documentons tous nos contrats d'achat et engagements similaires. Les responsables des achats doivent également clairement identifier les éléments suivants :

- Les produits ou services à fournir
- La base de rémunération
- Le taux ou les frais applicables

N'oubliez pas que nos rémunérations doivent correspondre aux services ou produits fournis. Aucun pot-de-vin ne sera toléré.

## Données confidentielles de nos partenaires commerciaux

Nous protégeons les informations sensibles, privilégiées ou confidentielles de nos partenaires commerciaux de la même manière que nous protégeons les nôtres. Nous devons uniquement communiquer les informations confidentielles

aux personnes ayant des raisons professionnelles d'en avoir connaissance. En outre, nous attendons de nos partenaires commerciaux qu'ils protègent les informations confidentielles que nous leur confions.





# CONCURRENTS

# CONCURRENTS

*Nous exerçons une concurrence vigoureuse mais de manière intègre.*

## Informations sur la concurrence

Notre Société reconnaît l'importance d'obtenir des informations sur la concurrence. Néanmoins, nous devons uniquement utiliser des méthodes légales et éthiques pour recueillir de telles informations sur la concurrence. Cela signifie que nous ne devons jamais :

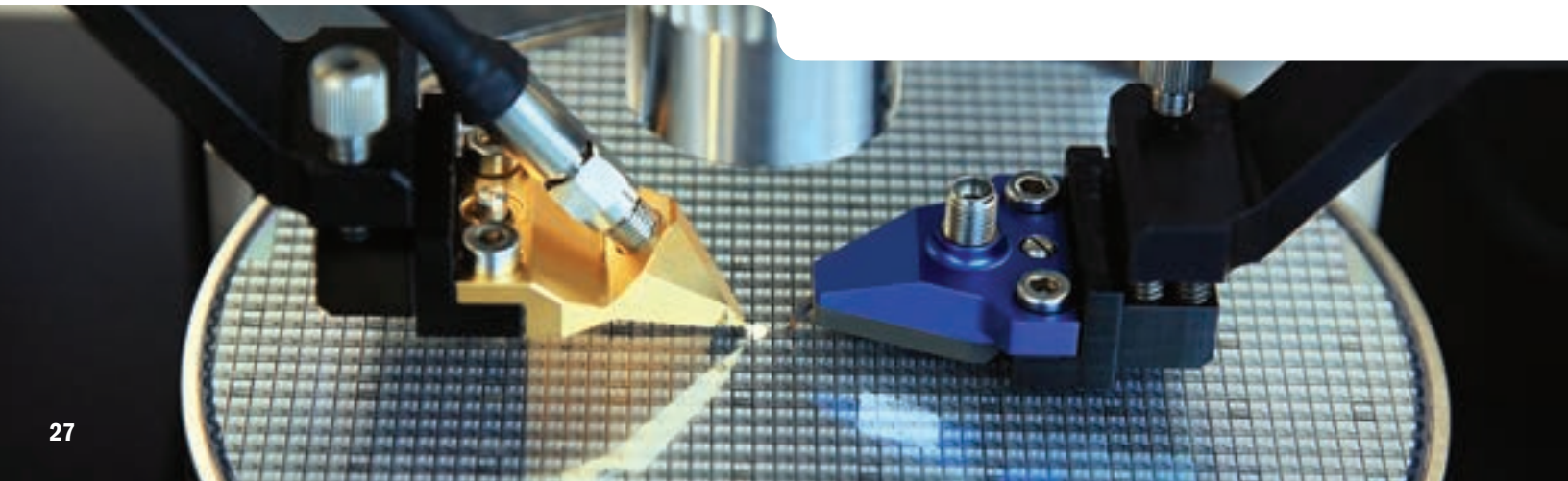
- **Voler des informations exclusives**
- **Obtenir des informations sur les secrets industriels sans l'autorisation du propriétaire**
- **Demander aux salariés ou anciens salariés de sociétés concurrentes de nous communiquer des informations confidentielles sur leur société**

- **Dénaturer notre identité ou nos intentions afin d'accéder à des informations non publiques**

Si vous avez connaissance de secrets industriels ou d'informations confidentielles d'une autre société, vous devez immédiatement le signaler à votre responsable d'équipe ou supérieur hiérarchique. Veuillez ne pas les divulguer à toute autre personne. Pour déterminer si la collecte d'informations envisagée est légale ou éthique, veuillez contacter votre responsable d'équipe, votre supérieur hiérarchique, votre CEL, le CCEO ou le service juridique. Vous pouvez également poser vos questions via la Ligne d'assistance éthique.

**Q:** *Récemment, j'ai participé à une conférence de l'industrie à laquelle assistaient de nombreux représentants de concurrents de ON Semiconductor. La conférence s'est tenue dans un complexe touristique de luxe situé à l'autre bout du pays dans lequel je travaille. En me rendant au centre d'affaires afin d'imprimer ma carte d'embarquement pour mon vol de retour, j'ai surpris une conversation entre plusieurs personnes sur le développement de nouveaux produits. J'ai constaté qu'ils travaillaient tous pour l'un des principaux concurrents de ON Semiconductor et qu'ils n'avaient aucune idée de mon identité. Les informations que j'ai entendues pourraient s'avérer extrêmement utiles pour ON Semiconductor. Que devrais-je faire ?*

**R:** *Si vous surprenez une discussion sur des informations concurrentielles, veuillez ne pas écouter. Ces informations sont vraisemblablement confidentielles et vous n'êtes pas censé en avoir connaissance. Faites savoir aux autres parties que vous avez involontairement entendu ces informations et suggérez-leur de poursuivre leur conversation en privé. A votre retour de la conférence, veuillez signaler la situation à votre responsable d'équipe, à votre supérieur hiérarchique ou à votre CEL. S'il s'agit d'informations confidentielles, assurez-vous de ne pas les utiliser ou les divulguer. Agir ainsi serait contraire à l'éthique et pourrait être illégal.*





## Concurrence loyale et antitrust

Nous respectons les lois « sur la concurrence » ou lois « antitrust » des nombreux pays dans lesquels nous exerçons nos activités. Les lois sur la concurrence existent afin de préserver le libre-échange sur le marché. Elles permettent aux consommateurs d'avoir accès à des produits et des services de qualité à des prix équitables. Ces lois sont complexes et varient en fonction des pays. Elles interdisent généralement de conclure tout accord formel ou informel avec les concurrents en vue de restreindre la commercialisation. Cela inclut le fait de :

- Répartir ou limiter la clientèle, les contrats, les territoires ou les produits et les services
- Fixer les prix ou les conditions de vente
- Limiter la production ou la recherche et développement
- Refuser de faire des affaires avec, ou « boycotter », un client ou un fournisseur
- Standardiser les caractéristiques des produits ou services disponibles
- S'abstenir de vendre ou de commercialiser certains produits ou services
- Tenter de créer un monopole ou d'éliminer la concurrence

Veillez noter que même l'apparence d'un accord entre les concurrents peut enfreindre les lois sur la concurrence. Faites preuve de vigilance lorsque vous participez à toute réunion d'organismes professionnels ou autres réunions et manifestations auxquelles des concurrents de ON Semiconductor sont susceptibles de participer. Si le représentant d'un concurrent tente de discuter de l'un des sujets ci-dessus avec vous, veuillez immédiatement interrompre la conversation. Faites clairement comprendre que vous ne souhaitez pas conclure d'accord entre concurrents. Veuillez ensuite signaler l'incident dans les plus brefs délais.

Pour toute question concernant les lois sur la concurrence et la manière dont elles s'appliquent à votre travail, veuillez consulter le CCEO ou le service juridique.

**Q:** *J'ai récemment rencontré une amie de l'université qui travaille à présent pour l'un de nos concurrents. Elle me pose des questions sur ON Semiconductor d'une manière qui me fait penser qu'elle voudrait y travailler. Elle me surprend ensuite en disant que si notre Société augmentait ses prix, la sienne aurait plus de latitude pour facturer ses produits plus chers également. Que faire ?*

**R:** *D'abord, mettez fin à la conversation. Faites clairement comprendre à votre amie de vous ne prendrez pas part à des discussions anti-concurrentielles. Souvenez-vous que même une entente informelle entre concurrents peut constituer une violation de notre Code, de nos politiques et des lois sur la concurrence. Signalez ensuite la situation au service juridique ou au CCEO pour qu'ils suivent l'affaire.*



# COMMUNAUTÉS

# COMMUNAUTÉS

*ON Semiconductor est une société citoyenne et responsable dans toutes les communautés où nous exerçons nos activités.*

## Services communautaires

Nous sommes utiles à la société en mettant sur le marché des innovations économes en énergie. En outre, nous soutenons activement les communautés dans lesquelles nous exerçons nos activités. Nous avons conscience que rendre la pareille à nos communautés dans le monde entier renforce notre culture éthique et

fait de notre Société un lieu de travail encore plus appréciable. Pour en savoir plus sur les programmes parrainés par notre Société et les propositions d'activités bénévoles, veuillez contacter votre représentant local des ressources humaines.

## Activités communautaires

En plus des nombreux programmes et organismes que notre Société soutient, ON Semiconductor nous encourage à participer à des causes qui sont importantes pour nous en tant qu'individus. Chacun de nous est libre de soutenir les organisations communautaires et politiques, les œuvres de bienfaisance et les causes de notre choix. Cependant, nous devons clairement faire savoir que nos opinions et nos actions ne sont pas celles de ON Semiconductor. Nous devons veiller à ce que nos activités externes ne perturbent pas l'exercice de nos fonctions ou ne nuisent pas à la réputation de notre Société.

Si vous choisissez de soutenir un organisme ou une cause, vous ne devez pas forcer vos collègues à soutenir ou à contribuer à cette cause, qu'il s'agisse d'une cause à caractère politique, religieux ou caritatif. En outre, vous ne devez jamais tenter d'influencer un autre salarié ou directeur de ON Semiconductor à exprimer ou partager vos opinions.

## Activités politiques de ON Semiconductor

La participation à des activités politiques est un sujet à la fois sensible et complexe, et des lois strictes régissent nos activités politiques en tant que Société. Pour cette raison, ON Semiconductor ne fait pas de contributions politiques à des candidats individuels. En tant qu'individus, nous ne devons pas utiliser le nom, les fonds, les heures de travail des employés, les biens, équipements ou services de notre Société pour soutenir des candidats individuels ou des comités soutenant ou s'opposant à des candidats individuels ; vous devez vous assurer que vos opinions et activités politiques ne sont pas perçues comme étant le reflet des opinions et activités de ON Semiconductor.

Les demandes de contributions politiques pour soutenir des partis ou comités politiques, ou pour soutenir ou combattre des propositions ou initiatives de vote, doivent être soumises au CCEO ou au service juridique. Les contacts avec le gouvernement et les activités de lobbying au nom de notre Société doivent être organisés avec le chef du service des affaires gouvernementales au sein du service juridique.

## Environnement

Nous respectons les environnements dans lesquels nous vivons et travaillons. Cela signifie, notamment, que nous respectons toutes les lois environnementales applicables dans tous les pays dans lesquels nous exerçons nos activités. Notre Société s'engage également à protéger notre environnement en minimisant l'impact de nos opérations. Nous exerçons nos activités de manière à favoriser une utilisation durable des ressources naturelles. En tant que salariés et directeurs de ON Semiconductor, nous soutenons cet engagement en respectant les politiques et les programmes environnementaux de notre Société.

Si vous soupçonnez que des matières dangereuses sont traitées ou rejetées de manière inappropriée, veuillez immédiatement le signaler à votre représentant local de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Vous pouvez également contacter votre CEL, la Ligne d'assistance éthique ou le CCEO pour signaler ces incidents.

**Q:** *Je travaille dans une usine de fabrication de ON Semiconductor où je dois parfois gérer des matières dangereuses. Notre société a des procédures très claires pour traiter ces matières dangereuses. Cependant, en revenant de ma pause-déjeuner hier, j'ai observé deux de mes collègues en train de jeter des matières dangereuses directement dans la benne à ordures au lieu de respecter le protocole. Je ne comprends pas pourquoi ils ont agi ainsi. Dois-je en parler à quelqu'un ?*

**R:** *Oui, vous devriez immédiatement signaler ce que vous avez observé. Les actions de vos collègues sont non seulement dangereuses, mais elles sont également contraires à la loi. Les matières dangereuses sont strictement réglementées et doivent être éliminées de manière appropriée. Agir de toute autre manière met notre environnement, nos communautés environnantes et notre Société - y compris nos collègues - en danger.*

## Communiquer avec un public externe

Il est vital pour notre culture et nos opérations que notre Société communique d'une seule voix. Agir ainsi nous garantit de communiquer de manière professionnelle et cohérente dans le monde entier. Pour cette raison, seuls les porte-parole désignés sont autorisés à répondre aux, ou à communiquer avec, les parties externes, à savoir les membres de la presse, les analystes du secteur, les analystes financiers et les investisseurs. Grâce à ces porte-parole, nous évitons que nos paroles soient sorties de leur contexte par les journalistes ou autres membres de la presse ou par tout autre organisme externe.

Si vous recevez une demande de renseignements, d'entrevue, de rédaction d'un article technique ou de présentation de la part des médias, vous devez transmettre la requête à un membre du service des relations publiques qui traitera cette demande ou vous apportera son soutien et ses conseils. Pour plus de détails,

veuillez consulter notre site *Relations avec les médias*. De même, les demandes de la part des analystes financiers et des actionnaires doivent être transmises au responsable des relations investisseurs. En matière de communications externes, nous sommes tous tenus de respecter notre *Politique de divulgation de l'information*.

Nous sommes tenus de coopérer pour répondre aux demandes de renseignements émanant des autorités administratives et de réglementation. Les informations que nous leur fournissons doivent être fidèles et exactes. Ne modifiez ou ne détruisez jamais de documents ou de dossiers dans le cadre d'une enquête gouvernementale ou en réponse à une demande de ces autorités.

Vous devriez également consulter le CCEO ou le service juridique avant de répondre à toute demande inhabituelle. Si vous doutez, demandez conseil à l'une des ressources disponibles.

**Q:** *Je suis salarié de ON Semiconductor. Durant mon temps libre, je participe à un blog spécialisé sur l'industrie en discutant et en prédisant les évolutions du marché ainsi que les avancées en matière de recherche et développement. Je fais attention de ne pas partager les informations confidentielles et exclusives de ON Semiconductor et d'utiliser uniquement les informations publiques dans mes communications. Après avoir publié un message, j'ai été contacté par un journaliste sur le rôle de ON Semiconductor dans un litige en cours. J'ai appris que ces allégations étaient fausses. Je réponds à la journaliste pour lui faire part de ces informations et pour lui faire comprendre que je n'apprécie pas d'être contacté personnellement pour parler de ma Société. Dois-je en parler à quelqu'un ?*

**R:** *Oui, vous devez. Votre correspondance avec la journaliste n'était pas appropriée. Si un membre de la presse vous contacte personnellement pour vous poser des questions sur ON Semiconductor, vous ne devez pas répondre. Vous devez expliquer au service des relations avec les médias (communications externes) les circonstances qui ont amené cette journaliste à vous contacter afin que ON Semiconductor puisse s'assurer que vous respectiez notre *Politique de divulgation de l'information* et les politiques afférentes. Répondre à cette journaliste sans y être autorisé pourrait entraîner une désinformation. En cas de doute, demandez conseil avant d'agir. Également, pour toute information sur l'utilisation appropriée des médias sociaux, veuillez consulter la section « Utilisation d'Internet et des médias sociaux » du présent Code.*



# GOUVERNEMENTS

# GOUVERNEMENTS

*Nous respectons les lois des pays dans lesquels nous exerçons nos activités.*

## Lois anticorruption

Nous devons respecter les lois anticorruption partout où nous exerçons nos activités, sans exception. Cela inclut la loi américaine sur les pratiques de corruption à l'étranger US Foreign Corrupt Practices Act (FCPA), qui s'applique à nos activités à l'international, et toutes autres lois anticorruption en vigueur dans chacun des pays dans lesquels nous exerçons nos activités. En règle générale, les lois anticorruption interdisent d'offrir toute chose de valeur - y compris des espèces, des cadeaux, des voyages, des repas et des loisirs - à tout représentant du gouvernement pour l'influencer, ou conserver ou obtenir un marché. Les fonctionnaires ou employés du gouvernement, quel que soit leur niveau hiérarchique - y compris les membres de syndicats, de partis politiques, les salariés d'entreprises publiques, ainsi que les candidats à un poste dans la fonction publique - peuvent être considérés comme des « représentants du gouvernement ».

Nous devons également nous assurer que nos distributeurs, nos agents, nos consultants et autres partenaires commerciaux s'abstiennent de s'engager dans des pratiques de corruption

en notre nom. Nous ne devons pas effectuer de versements à un partenaire commercial ou autre tierce partie s'ils sont susceptibles d'être utilisés à des fins illicites. Lorsque nous nous engageons avec nos partenaires commerciaux, nous devons faire notre possible pour nous assurer qu'ils respectent les normes éthiques les plus strictes.

De nombreuses lois anticorruption exigent également que nous maintenions des livres et des dossiers exacts et intègres. Chacun d'entre nous, quel que soit le pays dans lequel nous travaillons, doit respecter ces exigences, même si les pratiques de corruption sont courantes ou prévues.

Nous vous rappelons que notre Société interdit toute forme de corruption, pas uniquement la corruption de représentants du gouvernement. Pour toute question complémentaire, veuillez vous référer aux sections « Ventes et marketing », « Faire des affaires avec des tiers », « Pratiques d'achat » et « Cadeaux et loisirs » du présent Code.

**Q:** *Je supervise actuellement l'équipe chargée de la construction d'une nouvelle usine de fabrication pour ON Semiconductor. La construction a été interrompue car, d'après les autorités locales chargées de faire appliquer la loi, notre permis de construire a expiré. Je ne pense pas que cette revendication soit légitime, mais c'est le seul obstacle à l'avancement de notre projet. Je cherche donc à renouveler le permis de construire. Les agents chargés de faire appliquer la loi avec lesquels je travaille m'ont plus ou moins demandé de verser de l'argent pour rétablir ce permis. Que devrais-je faire ?*

**R:** *Ne versez pas d'argent aux agents avant d'avoir parlé à votre CEL, au CCEO ou au service juridique. On vous demande vraisemblablement de verser un pot-de-vin, ce qui est formellement interdit par la FCPA et les lois anticorruption de nombreux pays dans lesquels nous travaillons. Les agents chargés de faire appliquer la loi sont considérés comme des représentants du gouvernement et les lois qui régissent nos relations avec eux sont particulièrement strictes. Leur verser des pots-de-vin est non seulement contraire à l'éthique, mais est également illégal. En signalant immédiatement l'incident, vous recevrez des conseils appropriés de la part du service juridique de ON Semiconductor.*

## Echanges transfrontaliers

En tant que société internationale, nous livrons nos produits dans le monde entier. Toute activité d'importation ou d'exportation implique de respecter les lois, les réglementations et les restrictions américaines, ainsi que toutes autres lois, réglementations et restrictions nationales et internationales applicables. Une « exportation » désigne l'expédition d'un produit, d'un service, d'une technologie ou d'un élément d'information à un citoyen de tout autre pays quel qu'il soit. Elle peut également désigner la fourniture d'une technologie, d'un élément d'information ou d'un logiciel de quelque manière que ce soit, y compris verbalement, à un citoyen d'un autre pays. Avant d'effectuer toute exportation, veuillez vérifier l'éligibilité du lieu d'expédition et du destinataire. Vous devez également obtenir toutes les licences et autorisations requises et payer tous les taxes appropriées.

En outre, l'« importation » désigne le transfert d'un pays à un autre des marchandises ou des services que nous achetons. Cette activité est également soumise à diverses lois et réglementations. En particulier, l'importation peut exiger que nous versions des redevances et des taxes ou que nous soumettions certains documents.

Si vous voyagez à l'étranger à des fins professionnelles, vous êtes soumis aux lois régissant les importations et les exportations. Chacun d'entre nous est tenu de connaître les lois qui s'appliquent à nous. En cas de doute, veuillez demander conseil au responsable de la conformité des importations/exportations ou au service juridique.

**Q:** *Je prépare une importante expédition vers un autre pays. Avant l'expédition, mon contact chez mon client m'indique qu'après réception de notre livraison, elle expédiera ces produits ailleurs. Plus précisément, elle exportera les produits à un autre client, dans un pays figurant sur la liste noire. Cela m'a surpris, mais je n'ai rien dit. Après tout, puisque notre Société n'expédie pas les produits directement vers un pays figurant sur la liste noire, cela ne nous concerne pas. Ai-je agi correctement ?*

**R:** *Pas dans cette situation. Lorsque nous nous engageons dans des activités d'exportation, nous sommes tenus de connaître la destination et le destinataire finaux. Etant donné que votre cliente vous a précisé son intention d'envoyer ces produits vers un pays avec lequel il nous est interdit de faire des affaires, vous savez quelle est la destination finale. Avoir connaissance de ces informations sans signaler immédiatement la situation, expose potentiellement ON Semiconductor — même si nous n'exportons pas directement le produit vers le pays figurant sur la liste noire.*



## Sanctions économiques et boycotts

Quel que soit l'endroit où nous exerçons nos activités, nous sommes tenus de respecter les sanctions économiques et les embargos commerciaux. Ces sanctions sont généralement utilisées par les pays pour soutenir leur politique étrangère et leur politique de sécurité nationale. Pour savoir si vos activités commerciales respectent les sanctions et les embargos commerciaux applicables, veuillez demander conseil au responsable de la conformité des importations/exportations ou au service juridique.

Un certain nombre de pays ont également promulgué des lois interdisant aux sociétés telles que ON Semiconductor de coopérer ou de participer à un boycott international non approuvé. Il est essentiel que nous respections toutes les lois anti-boycott applicables à notre travail. Si vous recevez une demande pour participer au boycott d'un individu ou d'un pays, veuillez le signaler immédiatement au responsable de la conformité des importations/exportations.

## Blanchiment d'argent

Parce qu'il est de notre devoir de respecter toutes les lois, nous sommes engagés dans la lutte mondiale contre le blanchiment d'argent. Le « blanchiment d'argent » est le processus par lequel une personne ou un groupe de personnes tente de dissimuler des fonds illégaux ou tente de conférer un aspect légitime aux sources de leurs fonds illicites. Afin de prévenir le blanchiment d'argent, il est important pour nous d'appliquer la procédure de diligence raisonnable « connaître son client » aux clients, fournisseurs et autres partenaires commerciaux qui souhaitent faire des affaires avec notre Société.

En particulier, si votre travail consiste dans la sélection de ou les achats auprès de tierces parties, soyez attentif aux signaux d'alerte pouvant indiquer des activités de blanchiment d'argent. Par exemple, assurez-vous que les parties avec lesquelles vous faites affaire et leur management ont pignon sur rue, qu'elles sont engagées dans des transactions légitimes et qu'elles ont mis en place des processus de conformité appropriés. Faites attention aux transactions inhabituelles (comme les paiements en liquide importants) et signalez toute activité suspecte au service juridique ou au CCEO sans alerter la tierce partie.



# CONFLITS D'INTÉRÊTS

# CONFLITS D'INTÉRÊTS

Nous prenons nos décisions professionnelles dans le meilleur intérêt de notre Société.

## Conseils généraux

Nos décisions professionnelles doivent toujours être prises dans le meilleur intérêt de notre Société. Nous devons éviter que nos activités, nos investissements et nos relations personnels perturbent ceux de ON Semiconductor. Ces « conflits d'intérêts » doivent impérativement être évités pour nous permettre de continuer à faire notre travail en toute objectivité.

De nombreux types de conflits d'intérêts sont susceptibles de survenir. Voici quelques exemples les plus courants de situations impliquant un conflit d'intérêts. N'oubliez pas que, si l'existence d'un conflit d'intérêts ne constitue pas une violation de notre Code en tant que tel, le fait de ne pas le signaler *en constitue une*. Pour cette raison, il vous est demandé de signaler tous les conflits d'intérêts à votre responsable d'équipe, à votre supérieur hiérarchique, votre CEL ou au CCEO.

## Activité professionnelle externe

Notre société reconnaît que nous pouvons être amenés à exercer une activité professionnelle externe. Néanmoins, nous ne devons pas travailler pour, ou recevoir de rémunération de la part de, tout concurrent, client, distributeur ou fournisseur de ON Semiconductor sans avoir obtenu d'autorisation préalable. Même si nous obtenons une telle autorisation, nous devons prendre toutes les mesures appropriées afin de séparer les activités exercées pour le compte de la Société de nos activités professionnelles externes. Aucune activité professionnelle ne doit perturber l'exercice de vos fonctions pour ON

Semiconductor. En outre, vous ne devez jamais utiliser les biens de la Société ou votre temps de travail pour la Société pour toute activité professionnelle externe. Si vous envisagez d'exercer une activité professionnelle externe et que vous ne savez pas si une autorisation préalable est requise, veuillez demander conseil à votre responsable d'équipe, à votre supérieur hiérarchique, à votre CEL, au service des ressources humaines ou au CCEO. Pour toute question à ce sujet, veuillez vous référer au *Guide des salariés*, le cas échéant.

**Q:** *J'ai travaillé chez ON Semiconductor pendant de nombreuses années. J'envisage d'utiliser certaines des compétences et connaissances acquises dans le cadre de mon travail pour ON Semiconductor pour proposer des services supplémentaires à nos clients. Je n'exercerai pas mon activité personnelle pendant mes heures de travail et je n'utiliserai en aucun cas les biens de la Société à des fins personnelles. Puis-je proposer ces services ?*

**R:** *Non. Démarrer une activité en parallèle en proposant des services aux clients de ON Semiconductor crée un conflit d'intérêts. Recevoir une rémunération de la part d'un client soulève des problèmes à la fois pour vous et pour ON Semiconductor - notamment si votre activité concurrence l'un des services proposés par notre Société. N'oubliez pas qu'il n'est pas acceptable d'effectuer un travail pour toute tierce partie avec laquelle notre Société fait des affaires sans accord préalable. En outre, nous vous rappelons qu'en signalant l'éventuel conflit d'intérêts avant d'agir, ON Semiconductor peut vous aider à prendre la meilleure décision pour l'ensemble des parties concernées.*

## Membres du conseil

De la même manière qu'il est important de divulguer toute activité professionnelle externe, il est également essentiel de signaler toute fonction exercée en tant que membre d'un conseil d'administration externe. Si vous assumez des fonctions en tant que membre d'un conseil d'administration ou autre organe similaire pour une société externe ou une autorité administrative, vous devez obtenir

l'autorisation préalable du CCEO, du service juridique ou du Conseil d'administration de ON Semiconductor. Nous vous encourageons à siéger aux conseils d'organisations à but non lucratif, sans autorisation préalable requise. Pour toute information complémentaire à ce sujet, veuillez vous référer aux *Principes de gouvernance d'entreprise*.

## Membres de la famille et relations personnelles

Les conflits d'intérêts peuvent également survenir lorsque nous travaillons avec des membres de notre famille ou des amis proches. Nous devons notamment veiller à ne pas avoir de lien hiérarchique direct avec un membre de notre famille. Toute situation dans laquelle nous sommes chargés d'évaluer, de promouvoir ou de prendre des décisions concernant des membres de notre famille ou des amis proches est susceptible de créer un semblant de favoritisme ou de traitement préférentiel. Dans une telle situation, veuillez immédiatement consulter votre responsable d'équipe ou supérieur hiérarchique. Les « membres de la famille » incluent les époux, les enfants, les beaux-enfants, les parents, les beaux-parents, les frères et sœurs, les oncles, les tantes, les nièces, les neveux et les époux de ces mêmes personnes. Les « proches » incluent aussi les individus liés par une relation amoureuse ou une autre relation intime ou d'engagement ; ou les individus partageant un logement ou engagés dans une relation financière ou commerciale susceptible d'influencer un traitement préférentiel sur le lieu de travail. Pour toute information complémentaire à ce sujet, veuillez vous référer à notre *Politique sur l'embauche de membres de la famille*.

De plus, nous ne devons pas user de notre influence personnelle pour obtenir que notre Société fasse des affaires avec une société dans laquelle les membres de notre famille sont susceptibles d'avoir un intérêt. Si des membres de votre famille ou des amis proches travaillent pour une société avec laquelle ON Semiconductor fait des affaires, veuillez immédiatement le signaler à votre responsable d'équipe ou à votre supérieur hiérarchique. Assurez-vous d'aborder tout problème susceptible de survenir et prenez les mesures appropriées afin de minimiser les conflits d'intérêts.

En outre, toutes relations avec les fournisseurs, sous-traitants, clients, concurrents ou régulateurs existants ou potentiels ne doivent en aucun cas affecter notre jugement indépendant et notre bon sens au nom de la Société. N'oubliez pas que le plus important est d'éviter même l'apparence de partialité. Dans une telle situation, révélez immédiatement les faits à votre responsable d'équipe ou supérieur hiérarchique.

## Prêts aux salariés et aux directeurs

Un conflit peut également survenir lorsque tout salarié ou directeur, ou un membre de sa famille, reçoit des avantages personnels inappropriés en raison de son poste chez ON Semiconductor. Accorder un prêt à des collègues ou obtenir des garanties sur les obligations d'une autre

personne à des fins personnelles peut également créer un conflit d'intérêts. En réalité, la plupart des prêts consentis aux administrateurs et dirigeants sont interdits par la loi. Veuillez demander l'avis du service juridique avant d'accepter ces prêts ou garanties.

## Investissements

Nos investissements personnels peuvent parfois affecter ou sembler affecter notre capacité à prendre des décisions professionnelles impartiales au nom de notre Société. Avoir un investissement dans un concurrent, un fournisseur, un client, un distributeur ou toute autre partie similaire avec laquelle ON Semiconductor fait des affaires est susceptible de créer un semblant de conflit d'intérêts. Notre

investissement dans ces sociétés ne doit pas être suffisamment important pour pouvoir influencer - ou sembler influencer - notre jugement sur des décisions relatives à notre Société. Pour savoir de quelle manière un investissement est susceptible d'être perçu, veuillez consulter votre responsable d'équipe, votre supérieur hiérarchique, votre CEL, le CCEO ou le service juridique.

## Opportunités d'affaires

Dans le cadre de notre travail pour ON Semiconductor, nous pouvons être amenés à avoir connaissance d'informations relatives à des opportunités d'affaires susceptibles d'intéresser notre Société. Nous ne devons jamais chercher à profiter personnellement de ces opportunités d'affaires. Agir ainsi crée un conflit d'intérêts conséquent. De la même manière que nous ne devons pas profiter

personnellement de telles opportunités d'affaires, nous ne devons pas non plus influencer les autres à le faire à notre place. En outre, nous ne devons pas acheter ou acquérir, directement ou indirectement, des droits relatifs à tous biens ou matériels si nous savons que ces opportunités pourraient intéresser notre Société.

## Cadeaux et loisirs

Les échanges de cadeaux et de loisirs sont une pratique courante dans la plupart des endroits où nous exerçons nos activités. Des échanges appropriés à des fins commerciales peuvent aider à renforcer la relation entre ON Semiconductor et les sociétés ou individus avec lesquels nous faisons des affaires. Les cadeaux ne sont pas forcément tangibles. Il peut s'agir de services, de faveurs ou d'articles de valeur. Les loisirs incluent notamment les repas, les manifestations sportives ou autres sorties auxquelles doivent être présents un représentant de ON Semiconductor et de l'autre partie. Souvenez-vous que tout cadeau ou loisir ne doit pas être sollicité et qu'il doit respecter toutes les politiques des sociétés du donateur et du bénéficiaire.

### Les cadeaux et les loisirs reçus par les salariés et les directeurs de ON Semiconductor

Nous ne devons jamais accepter de cadeaux d'une valeur excessive dans l'exercice de nos fonctions en tant que salarié ou directeur de ON Semiconductor. Si vous recevez, ou si on vous propose, un cadeau d'une valeur significative, veuillez demander l'avis de votre responsable d'équipe, de votre supérieur hiérarchique, de votre CEL, du CCEO ou du service juridique. Dans la mesure du possible, veuillez demander l'autorisation préalable avant de recevoir de tels cadeaux. En outre, nous n'acceptons pas les pots-de-vin ou les commissions occultes. Accepter de tels paiements illicites est illégal et contraire à l'éthique.

En outre, nous n'acceptons pas de loisirs d'une valeur excessive. Dans la plupart des cas, nous pouvons accepter les loisirs raisonnables, coutumiers et non fréquents et qui sont organisés à des fins professionnelles. Cela inclut le fait d'accompagner un associé d'affaires à une manifestation culturelle ou sportive ou à un repas d'affaires. Consultez votre responsable d'équipe, votre supérieur hiérarchique, votre CEL, le CCEO ou le service juridique *avant* d'accepter une quelconque invitation pouvant affecter ou *sembler affecter* notre jugement indépendant.

Si le fait d'accepter un loisir peut sembler influencer notre jugement indépendant au nom de ON Semiconductor ou paraître inapproprié de toute autre manière, refusez l'offre et payez vous-même la valeur du loisir ou discutez de la situation avec votre responsable d'équipe, votre supérieur hiérarchique, votre CEL, le CCEO ou le service juridique.

Il est parfois impossible, voire nuisible, de refuser un loisir ou de retourner un cadeau. Dans une telle situation, veuillez consulter votre responsable d'équipe, votre supérieur hiérarchique, votre CEL, le CCEO ou le service juridique. Ces ressources peuvent vous aider à déterminer la meilleure marche à suivre pour protéger ON Semiconductor, la relation d'affaires et vous-même.

**Q:** *Certains fournisseurs potentiels ont soumis des offres à notre Société et je joue un rôle important dans le processus de sélection. L'un de ces fournisseurs potentiels m'a envoyé des billets pour une manifestation sportive accompagnés d'une carte portant la mention suivante « En espérant faire des affaires avec vous ». J'adorerais emmener ma famille à cette manifestation mais je n'ai pas envie que ce cadeau me rende redevable de quelque manière que ce soit. Puis-je accepter ces billets ?*

**R:** *Probablement pas. Vous devez immédiatement signaler le cadeau à votre responsable d'équipe, à votre supérieur hiérarchique ou à votre CEL afin de déterminer la meilleure marche à suivre. Veuillez néanmoins garder à l'esprit que les lois anticorruption s'appliquent même en cas de partialité apparente. Ainsi, si vous acceptez le cadeau et que ce fournisseur finit par remporter le contrat, vous pourriez être soupçonné d'avoir accepté un pot-de-vin. En outre, vous devez prendre en considération le fait que le fournisseur ne participerait pas à la manifestation avec vous. Cela exclut immédiatement la possibilité que cette manifestation serve un objectif commercial.*

## Cadeaux et loisirs donnés ou fournis par ON Semiconductor

Certaines situations professionnelles requièrent d'offrir des cadeaux. Tout cadeau que nous offrons doit être légal, raisonnable et préalablement autorisé par un responsable d'équipe ou supérieur hiérarchique. Non seulement nous ne devons jamais accepter les pots-de-vin, mais nous ne devons jamais en verser.

Nous pouvons offrir des loisirs dans la mesure où ils sont raisonnables, coutumiers et non fréquents, et organisés à des fins professionnelles. Pour savoir si le loisir offert est approprié, veuillez consulter votre responsable d'équipe, votre supérieur hiérarchique, votre CEL, le CCEO ou le service juridique à l'avance.

Veuillez noter que les pratiques relatives à l'offre de cadeaux et de loisirs varient selon les cultures. Nos politiques et directives locales en matière

de cadeaux et de loisirs traitent de ce sujet. Pour toute question spécifique à votre région, veuillez demander conseil à votre responsable d'équipe, à votre supérieur hiérarchique ou à votre CEL.

Nous ne fournissons aucun loisir illégal, quelle que soit sa forme, et nous n'offrons aucun loisir enfreignant la politique du gouvernement ou de l'entreprise du bénéficiaire. Il est interdit aux employés de nombreuses entités gouvernementales partout dans le monde d'accepter tout cadeau ou loisir. Pour cette raison, vous devez obtenir l'approbation de votre responsable d'équipe ou supérieur hiérarchique avant d'offrir un loisir à un représentant du gouvernement ou avant que des cadeaux ne soient offerts à une quelconque tierce partie, y compris des représentants du gouvernement. Pour les cadeaux ou loisirs dépassant une valeur symbolique, demandez l'approbation à votre CEL, au CCEO ou au service juridique. Pour plus d'informations, consultez notre [Politique relative aux cadeaux, loisirs et à l'hébergement](#).

**Q:** *Je suis en train d'envoyer des paniers gourmands pour les fêtes à certains de nos clients importants afin de les remercier de leur collaboration. Ces paniers gourmands sont modestes et j'aimerais ajouter, entre autres, des cartes cadeaux multi-enseignes. L'un de nos clients est soumis à une politique stricte en matière de cadeaux, mais je ne veux pas désavantager ce client. Que devrais-je faire ?*

**R:** *La politique de ON Semiconductor interdit de donner des cadeaux ou des espèces ou quasi-espèces comme des cartes-cadeau, donc l'ajout de cartes-cadeau multi-enseignes ne serait pas approprié. En fait, la seule exception à cette politique a été des cas de mariages ou de funérailles où la coutume locale veut que l'on fasse des cadeaux en espèces. En pareil cas, nous sommes tenus de demander des dérogations à l'interdiction des cadeaux en espèces. Consultez la section « [Dérogations au Code d'éthique professionnelle](#) » à la fin du présent Code pour plus de détails. Même dans les cas où un cadeau pourrait être autorisé en vertu de sa politique, ON Semiconductor respecte les politiques de l'entreprise du bénéficiaire. Cela veut dire que vous devez vous abstenir d'envoyer des paniers gourmands à des clients compte tenu de ces politiques et parler plutôt d'alternatives acceptables avec votre responsable d'équipe, votre supérieur hiérarchique ou CEL. Pour plus d'informations, consultez notre [Politique relative aux cadeaux, loisirs et à l'hébergement](#).*

## Voyages

### Acceptation des frais de voyages offerts

Nous pouvons en général accepter que les frais de déplacement et d'hébergement soient offerts par un fournisseur ou autre tierce partie dans la mesure où le voyage sert des objectifs professionnels légitimes et n'affecte pas ou *ne semble pas affecter* notre jugement indépendant. Cette fourniture de transport ou d'hébergement doit également être approuvée à l'avance par votre responsable d'équipe ou supérieur hiérarchique. Tous les coûts de voyages ainsi approuvés doivent être dûment enregistrés dans nos rapports sur les frais de déplacement.

### Payer les frais de voyages

Sauf interdiction par la loi ou par la politique de l'organisation du bénéficiaire, notre

Société peut payer les frais de déplacement et d'hébergement encourus par nos clients, agents ou fournisseurs dans le cadre d'une visite des locaux ou des usines de fabrication de ON Semiconductor. La visite doit néanmoins être effectuée à des fins professionnelles. Cela inclut les visites sur site en vue de vérifier les équipements, ou de participer à une formation.

Vous devez notamment consigner les voyages effectués par des représentants du gouvernement et sponsorisés ou payés par notre Société. Toute prise en charge de la sorte doit être préalablement approuvée par le CCEO ou le service juridique et un vice-président, ou toute personne d'un niveau hiérarchique supérieur, de ON Semiconductor.

## Dérogations au Code d'éthique professionnelle

Des dérogations sont uniquement accordées dans des circonstances exceptionnelles et après mûre réflexion. Si vous pensez qu'une exception à l'une des directives énoncées dans le présent Code mérite d'être examinée, veuillez contacter votre supérieur hiérarchique direct. Si votre supérieur hiérarchique direct accepte d'examiner une demande de dérogation, il ou elle peut demander l'avis d'un CEL, sur les conseils du CCEO et du Conseil d'administration, le cas échéant. Les dérogations accordées au directeur général, au directeur financier, au

directeur comptable ou au contrôleur principal, ou à toute autre personne exerçant des fonctions similaires ou à tout autre directeur de ON Semiconductor, et les dérogations accordées à leurs directeurs, seront approuvées par le Conseil d'administration. De telles dérogations seront publiées à la date et selon les modalités requises par la loi ainsi que par les règles de l'organisme fédéral américain de réglementation et de contrôle des marchés financiers (SEC) et du NASDAQ.

## Interprétations

Le CCEO a été désigné par le Conseil d'administration, comme la personne responsable d'interpréter les directives du présent Code et de les appliquer aux situations particulières qui posent problèmes. En tant que salarié de ON Semiconductor, vous devez contacter votre CEL désigné pour poser toute

question sur la conformité et sur l'éthique en rapport avec le Code. Vous pouvez également contacter la Ligne d'assistance éthique lorsque la Loi l'autorise, en conservant votre anonymat (veuillez vous référer à la section [Signaler vos préoccupations](#) au début du Code) ou contacter directement le CCEO.



# ON SEMICONDUCTOR

## FORMULAIRE DE CONSENTEMENT DES EMPLOYES ET DES DIRECTEURS CODE D'ETHIQUE PROFESSIONNELLE

J'ai lu le *Code d'éthique professionnelle* et je certifie que :

- Je comprends le *Code d'éthique professionnelle*
- Je respecte, au meilleur de ma connaissance, le *Code d'éthique professionnelle*
- Je continuerai de respecter les dispositions du *Code d'éthique professionnelle* et toutes modifications apportées à ces dispositions
- Tous les conflits d'intérêts ont été révélés à mon responsable d'équipe, mon supérieur hiérarchique, mon CEL, ou aux ressources humaines ou au directeur du service d'éthique et de conformité (pour plus d'informations, consultez la section [Conflit d'intérêts](#) du *Code d'éthique professionnelle*)

Je comprends que, en vertu des lois et réglementations locales, le fait de ne pas signer le présent Formulaire de consentement ou de ne pas respecter les dispositions du *Code d'éthique professionnelle* peut entraîner des sanctions disciplinaires, pouvant aller jusqu'au licenciement. Je comprends également que je suis tenu de lire et de consentir à respecter le *Code d'éthique professionnelle* chaque année.

Nom (en majuscules) :

Signature :

Identite du salarie ou numero de badge :

Date :



# ADDENDUM

COUNTRY	HELPLINE NUMBER	AT THE ENGLISH PROMPT, DIAL
Australia	1-800-94-8150	
Belgium	0-800-748-19	
Canada	1-844-935-0213	
China	400-120-0176	
Czech Republic	800-142-490	
Finland	0800-41-3682	
Germany	0-800-0010086	
Hong Kong	800-964-146	
India	000-800-9191055	
Ireland	1-800-851-150	
Israel	1-809-477-265	
Italy	800-761697	
Japan	0800-123-2333	
Korea	00798-11-003-9294	
Malaysia	1-800-81-9976	
Netherlands	0800-0224703	
Philippines (Alabang, Carmona, Cebu)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Landline or Mobile with Smart, Digitel/Sun Providers: 1800-1322-0333</li> <li>Mobile with Globe Provider: 105-11, at the English prompt dial 844-935-0213</li> <li>Factory landline: 4567</li> </ul>	
Philippines (Tarlac)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Landline or Mobile with Smart, Digitel/Sun Providers: 1800-1322-0333</li> <li>Mobile with Globe Provider: 105-11, at the English prompt dial 844-935-0213</li> <li>Factory landline: **123</li> </ul>	
Romania	0800-890-295	
Russia	8-800-301-83-98	
Singapore	800-492-2389	
Slovakia	0800-002-591	
Slovenia	080-688802	
Spain	900-999-372	
Sweden	020-88-15-32	
Switzerland	0800-000-092	
Taiwan	00801-49-1584	
Thailand	18-0001-4543	
Turkey	0800-621-2119	
United Kingdom	0800-098-8332	
United States	1-844-935-0213	
Vietnam (VNPT)	1-201-0288	844-935-0213
Vietnam (Viettel)	1-228-0288	844-935-0213
Vietnam (Viettel)	1-228-0288	844-935-0213

**2021** | **WORLD'S MOST** <sup>TM</sup>  
**ETHICAL**  
**COMPANIES**®  
[WWW.ETHISPHERE.COM](http://WWW.ETHISPHERE.COM)  
**6-TIME HONOREE**

[www.onsemi.com](http://www.onsemi.com)

